



Initiative Régionale pour l'Irrigation en Afrique

Forum de Haut Niveau sur l'Irrigation au Sahel :
Une Décennie après la Déclaration de Dakar



Centre International de Conférences
Abdou Diouf | Diamniadio, Sénégal

7-11 avril 2025

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



Initiative Régionale pour l'Irrigation en Afrique

**Forum de Haut Niveau sur l'Irrigation au Sahel :
Une Décennie après la Déclaration de Dakar**

**Centre International de Conférences
Abdou Diouf | Diamniadio, Sénégal**

7-11 avril 2025

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Table des matières

I. INTRODUCTION	5
II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU FORUM	8
III. DÉROULEMENT	12
IV. RÉSULTATS, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	14
4.1. Sur la Session de bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar sur l'irrigation	14
4.2. Sur la Session 2 relative aux solutions, orientations, priorités des États et des acteurs clés	23
4.3. Pour la Session 3 relative au financement durable de l'irrigation	31
4.4. Sur la Session 4 relative à l'adoption de la nouvelle stratégie de développement de l'irrigation et vision partagée	43
4.5. Sur la Session 5 relative à l'examen et finalisation de la Déclaration de Dakar	45
4.6. Sur la Session 6 relative à l'adoption de la nouvelle déclaration d'engagements stratégiques en faveur de l'irrigation	46
4.7. Visite de terrain à Thiès et Saint-Louis	51
4.8. Tenue de la foire d'exposition	60
V. ANNEXES	63
Déclaration de Dakar+10 sur l'irrigation au Sahel	64
Agenda du Forum	69
Liste des participants	79

I. Introduction

1. Sur invitation de la République du Sénégal, du CILSS et de la Banque Mondiale, s'est tenu du 7 au 9 Avril 2025 à Dakar, République du Sénégal, le Forum de Haut Niveau sur l'Irrigation au Sahel, une décennie après la déclaration de Dakar 2013.
2. Ont participé au Forum :
 - **Les ministres en charge des ressources en eau, de l'agriculture, de l'irrigation des pays sahéliens** : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad ;
 - **Les représentants des ministres en charge des ressources en eau, de l'agriculture et de l'irrigation d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest** : Cap vert, Côte d'Ivoire, Togo, Gambie ;
 - **Des représentants des organisations régionales et continentales** : CILSS, UEMOA, Union africaine ;
 - **Des partenaires au développement** : Banque mondiale, FAO, AFD, AECID ;
 - Des acteurs privés, des organisations des producteurs et de la société civile.

La liste des participants figure à l'annexe.

3. L'objectif général du Forum était de dresser le bilan des dix dernières années, de relever les défis émergents et de proposer de nouvelles approches pour le développement de systèmes d'irrigation résilients et durables. Dans ce cadre, l'adoption d'une **nouvelle Déclaration de Dakar** était attendue pour réaffirmer les engagements et définir des actions concrètes face aux crises climatiques et alimentaires.



**DAKAR '10**

RÉAFFIRMONS NOS ENGAGEMENTS
POUR UNE AGRICULTURE PLUS RÉGÉNÉRATRICE

DAKAR '10

DA 17 AU 21 AVRIL



DA 7 AU 11 AVRIL



Dr. Abdoulaye Mhammediou
Secretary General to CILSS



DAKAR 10

Forum de Haut
niveau sur
l'irrigation au Sahel
DU 07 AU 17 AVRIL 2025
DAKAR / SÉNÉGAL

N. Narmadra Wadgaon GURU



DAKAR 7

Forum de Mour
niveau sur
Navigation du Sable
20-27 AOÛT 17 AVRIL 2011
CHASSE / CÉVENNE



DAKAR⁺10

II.

**Cérémonie
d'ouverture
du Forum**



II. Cérémonie d'ouverture du Forum

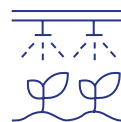
4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Dr Mabaouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage (MASAE) de la République du Sénégal. Elle a été marquée par 3 allocutions clés soulignant les progrès réalisés, les défis persistants et les perspectives en matière d'irrigation dans les pays du Sahel :

- **Allocution de bienvenue de Dr Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire exécutif du CILSS**, qui a exprimé sa reconnaissance au Sénégal et à la Banque mondiale pour leur soutien et leur engagement continu envers l'irrigation dans la région. Il a noté que, malgré la non-atteinte totale de l'objectif initial de la Déclaration de Dakar (un million d'hectares irrigués), les superficies irriguées ont augmenté de manière significative dans le Sahel, et la production rizicole irriguée a pratiquement doublé. Dr Mohamadou a souligné l'importance d'adopter une approche intégrée tenant compte des spécificités écologiques et des défis régionaux, notamment la sécurisation foncière, l'accès aux technologies et la gestion des phénomènes climatiques extrêmes. Il a insisté sur la nécessité d'une nouvelle stratégie d'irrigation, inclusive et durable, capable de répondre aux nouveaux défis régionaux et internationaux.



- **Celle de Madame Keiko Miwa, Directrice des Opérations à la Banque mondiale.**

Mme Miwa a félicité les pays sahéliens pour leurs efforts constants depuis les années 1960 dans l'expansion de l'irrigation, tout en soulignant les défis persistants tels que les contraintes budgétaires, l'incertitude foncière, et les difficultés d'accès des petits exploitants aux financements privés. Elle a salué les résultats concrets du Projet d'Appui Régional à l'Initiative Irrigation au Sahel (PARIIS), notamment le développement de 15 000 hectares irrigués et la formation de plus de 73 000 personnes en gestion de l'irrigation. Mme Miwa a appelé à une mobilisation accrue de financements innovants associant public et privé, à l'intégration des technologies numériques, et à une meilleure sécurisation foncière. Elle a réaffirmé l'engagement fort de la Banque mondiale à poursuivre son soutien aux initiatives régionales, telles que le Programme DREVE et d'autres projets structurants.



**15 000 ha irrigués et
73 000 personnes formées**
en gestion de l'irrigation

- **Celle de Dr Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage de la République du Sénégal,**

qui a ouvert officiellement le Forum Dakar+10 en rappelant l'engagement initial pris en 2013 par six États sahéliens dans le cadre de la « Déclaration de Dakar », visant à intensifier les investissements en irrigation pour la sécurité alimentaire. Il a souligné que, plus d'une décennie après, d'importants progrès ont été accomplis au Sénégal avec plus de 1 500 ouvrages réalisés et des milliers d'hectares aménagés, grâce notamment à la SAED, la SODAGRI,



1 500 ouvrages réalisés
et des milliers d'hectares
aménagés



320 000 ha à irriguer
d'ici 2030

l'ANIDA et divers programmes comme le PADAER et le PROVALE-CV. Le Ministre a également évoqué le futur Projet des Grands Transferts d'eau à partir du Lac de Guiers visant à irriguer 320 000 hectares d'ici 2050. Enfin, il a appelé à renforcer la coopération régionale et internationale afin de promouvoir une agriculture irriguée moderne, durable, rentable et résiliente aux changements climatiques.





DAKAR⁺10

III.

Déroulement

III. Déroulement

5. Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis en 6 sessions portant respectivement sur :

- Le Bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar sur l'irrigation (**Session 1**) ;
- Quelles solutions, orientations, priorités des États et des acteurs clés (**Session 2**) ;
- Le Financement durable de l'irrigation (**Session 3**) ;
- L'Adoption de la nouvelle stratégie de développement de l'irrigation et vision partagée (**Session 4**) ;
- L'Examen et la finalisation de la Déclaration de Dakar+10 (**Session 5**) ;
- L'Adoption de la nouvelle déclaration d'engagements stratégiques en faveur de l'irrigation (**Session 6**).

6. Chaque session a été présidée par un bureau, composé d'un président, d'un facilitateur et d'un rapporteur. Elle s'est déroulée en panels disposant d'un modérateur et introduits par des keynotes.





DAKAR⁺10

IV.

**Résultats, conclusions,
recommandations et
perspectives**

IV. Résultats, conclusions, recommandations et perspectives

4.1. Sur la Session de bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar sur l'irrigation

- **Président** : Dr Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage du Sénégal
- **Facilitateur** : Dr Yamar Mbodj, Directeur exécutif Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre
- **Rapporteur** : M. Djibril Dramé, Chargé de programme au Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest

7. La session a offert l'opportunité de faire le point sur les réalisations, d'identifier les défis persistants et de tracer les perspectives pour l'avenir.



Keynote : 10 ans après la Déclaration de Dakar

8. **M. Frédéric Dabiré, Coordonnateur régional du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS),**

a ouvert la session en présentant un bilan détaillé des réalisations et des défis rencontrés au cours des dix dernières années. Il a mis en avant les avancées significatives, notamment l'augmentation des superficies irriguées et l'amélioration des rendements agricoles dans plusieurs pays sahéliens. Cependant, il a également souligné que les objectifs initiaux n'ont pas été entièrement atteints, en raison de contraintes financières, institutionnelles et techniques. M. Dabiré a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération régionale et d'adopter des approches innovantes pour surmonter ces obstacles.



9. **Mme Fatoumata Touré Ibrahima, Directrice Sectorielle Eau, Afrique de l'Ouest, Banque mondiale,**

a ensuite partagé la perspective des partenaires techniques et financiers. Elle a rappelé l'engagement continu de la Banque mondiale en faveur du développement de l'irrigation au Sahel, tout en reconnaissant que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mobiliser des financements adéquats. Mme Touré a également mis l'accent sur l'importance d'intégrer les considérations climatiques dans les projets d'irrigation et de promouvoir des technologies durables et adaptées aux réalités locales.



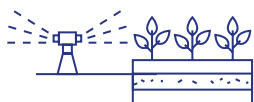
Film sur l'Irrigation au Sahel

10. Un court métrage de cinq minutes a été projeté, illustrant les initiatives d'irrigation mises en œuvre au Sahel. Le film a présenté des exemples concrets de succès obtenus, tels que des périmètres irrigués fonctionnels, des témoignages d'agriculteurs ayant bénéficié des projets, ainsi que des innovations technologiques adoptées. Il a également mis en lumière les défis persistants, notamment la gestion durable des ressources en eau, l'entretien des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques.

Panel Ministériel : Leçons à tirer de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar 2013

Modérateur : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS

Panélistes (Ministres en charge de l'irrigation des six pays sahéliens)



15 200 ha de petits
périmètres irrigués



51 713 ha de bas-fonds
aménagés

Perspective du Burkina Faso

30 000 ha de périmètres
irrigués,

50 000 ha de bas-fonds
et 56 000 ha destinés à
la production fourragère à
aménager

11. **Burkina Faso : M. Harouna SYLLA, Chargé de Mission, Représentant M. le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques**, a indiqué que le pays a réaffirmé son engagement en faveur du développement de l'irrigation comme levier essentiel pour la sécurité alimentaire et la résilience face aux risques climatiques. Depuis la Déclaration de Dakar en 2013, le pays a réalisé des progrès significatifs à travers divers projets nationaux : 15 200 hectares de petits périmètres irrigués, plus de 51 713 hectares de bas-fonds aménagés, ainsi que des initiatives ambitieuses telles que l'offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 et le Projet de sécurité de l'eau, qui prévoient notamment la réhabilitation de barrages et la restauration de terres dégradées. Toutefois, de nombreux défis freinent encore l'atteinte complète des objectifs fixés. Parmi ceux-ci figurent l'insuffisance et la dégradation récurrente des infrastructures, les limites liées au financement (à la fois insuffisant et difficile d'accès), les effets néfastes du changement climatique (inondations), l'instabilité sécuritaire qui touche la région sahélienne, ainsi que les difficultés techniques liées à certaines entreprises chargées de réaliser les infrastructures. Face à ces défis, le Burkina Faso appelle à une mobilisation accrue des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la nouvelle Déclaration Dakar+10. Le pays s'engage notamment à aménager 30 000 hectares de périmètres irrigués, 50 000 hectares de bas-fonds et 56 000 hectares destinés à la production fourragère, tout en

développant des mécanismes innovants de financement tels que les partenariats public-privé et les fonds climatiques, afin de renforcer durablement ses systèmes d'irrigation.

12. **Mali : Le Ministre de l'Agriculture du Mali, M. Daniel Siméon Kelema**, a souligné que les dix années écoulées depuis la Déclaration de Dakar 2013 ont permis d'évaluer précisément les réalisations et les défis rencontrés dans le secteur de l'irrigation. Grâce à des politiques structurantes comme le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP), la Politique de Développement Agricole, et la mise en œuvre de projets significatifs (IPRO et PARIIS), la superficie irriguée au Mali a fortement augmenté de 143 251 hectares supplémentaires pour atteindre un total de 534 648 hectares. Toutefois, le financement demeure insuffisant avec seulement 30% des besoins couverts, d'où la nécessité d'encourager des mécanismes innovants tels que les Partenariats Public-Privé (PPP). Concernant la gouvernance et la gestion durable des infrastructures, le Mali a adopté une approche inclusive mobilisant producteurs, secteur privé et collectivités locales. Les producteurs participent activement à la planification et à la gestion directe des infrastructures, tout en contribuant financièrement et bénéficiant de sécurisation foncière. Le secteur privé joue un rôle crucial en investissant significativement (de 10 à 50% selon les cas) et en offrant des services techniques et financiers, tandis que les collectivités locales coordonnent et suivent la mise en œuvre des projets à travers leurs Plans de Développement Sociaux, Économiques et Culturels (PDSEC). Pour l'avenir, le Mali s'engage résolument dans une démarche multisectorielle intégrant agriculture, élevage, pêche, foresterie, environnement et énergie. Cette vision inclut la prise en compte systématique des aspects environnementaux,



143 251 ha supplémentaires
pour un total de **534 648** ha
irrigués

l'introduction de pratiques agroécologiques, le renforcement de la sécurité foncière, notamment pour les femmes et les jeunes, et le développement de la pisciculture et de l'aquaculture. L'objectif global est d'accroître la résilience climatique tout en assurant une transformation durable et inclusive du secteur agricole au Sahel, répondant ainsi aux défis majeurs du développement socio-économique et de la sécurité alimentaire.



50 000 ha de terre irriguées
représentant environ 80% des
superficies irriguées totales

13. **Mauritanie : Le représentant du Ministre mauritanien** a parlé des facteurs de succès dans la mise en œuvre du PARIIS, le pays étant le seul à avoir complété le programme dans le délai initial. A cet effet, il a mis l'accent sur un ensemble de réformes menées ayant rendu l'environnement favorable aux acteurs, et sur l'engagement effectif des principales parties prenantes. Il a aussi marqué l'importance du renforcement des capacités institutionnelles, notamment de la SONADER qui gère et coordonne les aménagements et aussi le partenariat. Le PARIIS a permis de diffuser l'irrigation localisée tout en promouvant le partenariat public/privé, y compris le partage des coûts. Il a aussi souligné que les terres irriguées couvrent environ 50 000 hectares, représentant environ 80 % des superficies irriguées totales. L'accent est mis sur la culture du riz dans la vallée du fleuve Sénégal. Les défis comprennent la salinisation des sols et la nécessité d'améliorer les techniques de gestion de l'eau.



14. **Niger : Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger**, le Colonel Maizama Abdoulaye, a mentionné le potentiel irrigable au Niger (10 942 000 ha, 36 milliards de mètres cube de réserve par an) et la nécessité d'exploiter cet énorme potentiel pour développer l'agriculture qui contribue à 40% du PIB avec 70 à 80% de la population active dans ce secteur. Il a mentionné l'accroisse-

ment des superficies irriguées de 9% depuis Dakar 2013, des volumes d'eau mobilisés de 44% jusqu'à 60 millions de m³, la production céréalière de 6 fois dont +52% pour les cultures irriguées. Il a mentionné les défis ayant entravé l'atteinte des objectifs de Dakar 2013 dont : l'insuffisance du financement, le non-alignement de certains financements sur les priorités nationales, la faible capacité des opérateurs à réaliser des infrastructures de qualité et dans les délais, le retard de réalisation du barrage de Kandadji (45 000 ha), les difficultés d'engagement du secteur privé eu égard aux coûts élevés des infrastructures. Il a aussi mis l'accent sur le financement propre, l'engagement du secteur privé, et la nécessité d'intégrer l'agriculture, l'élevage, la pisciculture et l'environnement dans les programmes d'irrigation en plus de l'agriculture et la nécessité de veiller à un bon suivi/évaluation sur la base d'indicateurs de performance clefs. Le Niger a en perspective un programme de grande irrigation d'un milliard de dollar sur 10 ans avec des petits périmètres irrigués communautaires, l'intégration de l'élevage avec la production fourragère. Un système de financement adapté est aussi nécessaire et prévu à travers la « Sahélienne du financement » fournissant des garanties pour avoir l'accès au financement aux acteurs au niveau de la banque agricole. Le Ministre a appelé à du financement sur ressources nationales (à considérer dans la déclaration de Dakar), à faire un bon suivi/évaluation et donc avoir des indicateurs clés de performance dans les programmes.

Le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement du Niger, le Colonel Maizama Abdoulaye, a souligné l'importance de régler les problèmes sécuritaires comme préalable à la mise en œuvre des interventions en irrigation. Il a souligné le problème de la dégradation croissante



10 942 000 ha irrigués,
36 milliards de m³ de réserve
par an

Accroissement des superficies
irriguées de **9%** depuis Dakar
2013

Perspective du Niger

Un programme de grande
irrigation de **1 milliard de**
dollar sur 10 ans





489 000 ha de terre
restaurées/régénérées



Perspective du Tchad

12 chantiers et 100 actions
à réaliser d'ici 2029

100 000 ha à irriguer
d'ici 2029

des sols, la nécessité de leur restauration et le développement de l'agroforesterie pour protéger les sols et contribuer à juguler les inondations en certains endroits. Il a mentionné les efforts de restauration/régénération des terres jusqu'à hauteur de 489 000 ha. Le développement d'entreprises rurales, la mobilisation de ressources propres tout en collaborant avec les institutions de financement internationales ainsi que la collecte et la gestion des eaux de pluies ont également été soulignés dans son intervention.

15. **Tchad : Le Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole, Ministre Coordonnateur du CILSS, M. Keda Ballah**, a commencé par remercier les autorités et le peuple Sénégalais et aussi le CILSS, la Banque Mondiale et les pays participants. Il a mentionné les 12 chantiers et 100 actions concrètes à réaliser d'ici 2029 au Tchad pour sortir le pays de l'insécurité alimentaire et assurer sa souveraineté alimentaire. Le chantier sur la production et l'Industrialisation Agricoles cadre bien avec le thème du forum Dakar+10. Bien que le pays n'ait pas encore adopté une stratégie nationale d'irrigation, il est prévu l'irrigation de 100 000 ha d'ici 2029, avec notamment la double culture annuelle en maîtrise totale. Il a évoqué les défis du financement, de la gestion et maintenance des infrastructures d'irrigation et la nécessité d'impliquer les acteurs privés (y compris les producteurs, éleveurs ...) les communautés locales et la société civile dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'irrigation. Face aux défis du financement, il a recommandé la mise en place d'un fonds d'aménagement hydroagricole et la mise des acteurs des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques au cœur de la gestion dudit fonds. La bonne gouvernance et la maîtrise des coûts de l'irrigation sont nécessaires.

16. **Sénégal : Le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage du Sénégal, Dr Mabouba Diagne**, a remercié ses homologues Ministres pour la richesse de leurs interventions, qui démontrent notre engagement collectif à transformer durablement l'agriculture dans notre région. Il a souligné que le temps est venu de sortir l'agriculture africaine de sa dépendance excessive à la pluviométrie. Cela passe par la maîtrise de l'eau, fondement de toute sécurité alimentaire durable. Il a également souligné qu'il est impératif de réduire la dépendance au financement extérieur, aujourd'hui estimée entre 90 et 95 %, en favorisant davantage le financement endogène, à partir de nos ressources propres. Il a fait appel à la Banque mondiale, aux banques de développement, ainsi qu'aux autres partenaires techniques et financiers, pour : (i) veiller à une gestion rigoureuse et transparente des ressources allouées ; (ii) investir davantage et de manière plus stratégique dans des systèmes agricoles entièrement sous maîtrise de l'eau, car l'agriculture est rentable, et elle peut générer des centaines de milliers d'emplois durables dont on a besoin, notamment pour les jeunes ; (iii) renouer avec des systèmes intégrés et résilients, combinant agriculture, maraîchage, élevage et pisciculture. Cela doit s'accompagner d'actions concrètes, dont : une formation de qualité des acteurs sur toute la chaîne de valeur ; une gestion rigoureuse de la santé des sols et un accès facilité aux semences certifiées de qualité en plus de l'accès au financement. À titre d'exemple, le Sénégal a besoin de mobiliser 1 050 milliards de FCFA pour financer 525 Coopératives Agricoles Communautaires, chacune équipée de 200 hectares aménagés sous irrigation totale. Nous comptons sur la Banque mondiale (IDA), la BAD, la SFI, ainsi que d'autres institutions et banques pour appuyer cette ambition, notamment à travers des lignes de crédit adaptées.



Besoin du Sénégal

Mobilisation de **1 050 milliards de FCFA** pour le financement de 525 Coopératives Agricoles Communautaires

Il a recommandé que nous soyons plus audacieux et visionnaires dans nos stratégies de développement agricole. À l'horizon 2050, avec une population africaine en forte croissance, il est crucial d'adopter des approches dynamiques et structurées. Par ailleurs, il a proposé la mise en place d'un guichet unique de financement coordonné par un interlocuteur principal – pourquoi pas la Banque Mondiale – autour duquel les autres partenaires pourraient s'aligner pour mobiliser et gérer efficacement les ressources. Il a lancé également un appel à nos Chefs d'État pour faire preuve d'intransigeance sur la gouvernance, en particulier dans le secteur agricole. Cela suppose aussi de revoir nos politiques fiscales, d'encadrer les subventions par des critères de performance clairs et d'assurer une meilleure allocation des ressources. Enfin, l'État ne peut pas tout faire seul. Il est essentiel de renforcer la participation du secteur privé, d'encourager les investissements productifs, et même de mobiliser le génie civil militaire dans la mise en œuvre des projets d'irrigation à grande échelle. À la Banque mondiale, je dis : « Trouvez-nous les ressources nécessaires, rassemblez les partenaires autour de vous ». Et à nous tous, chefs de gouvernement, je dis : « Engageons résolument une diplomatie économique aussi forte que notre diplomatie politique ».



4.2. Sur la Session 2 relative aux solutions, orientations, priorités des États et des acteurs clés

- **Président** : M. Kedha Ballah, Ministre Coordonnateur du CILSS
- **Facilitateur** : Dr Yamar Mbodj, Directeur exécutif Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre
- **Rapporteur** : M. Pascal Dabire, Expert CILSS

Panel 2 : Stratégies nationales, priorités et perspectives en matière d'irrigation des différents pays

Modérateur : M. David Casanova, Spécialiste principal Eau ; Banque mondiale

Présentation synthétique des stratégies nationales, priorités et perspectives

17. **Monsieur Youssoupha Guèye, Directeur du DBRLA-Sénégal** a fait une présentation portant sur (i) les fondements des stratégies et politiques nationales, (ii) visions stratégiques nationales pour l'agriculture et la souveraineté alimentaire dans les pays du Sahel, (iii) les objectifs et les actions phares des stratégies actuelles, (iv) la synthèse des plans d'action chiffrés, (v) la synthèse des ressources pour la mise en œuvre des actions prioritaires et des partenaires potentiels.



18. La synthèse des besoins pour la mise en œuvre des actions prioritaires et des partenaires potentiels se présente comme suit :

Pays	Court terme (2030)					Partenaires potentiels identifiés
	Superficie à aménager (Ha)	Budget (milliards Fcfa)	Budget mobilisé (milliards Fcfa)	Gap (milliards Fcfa)		
 Burkina	174 397	1 004	425	579		Etat burkinabè, Banque mondiale, BAD, FIDA, BOAD, KfW, BID, Fonds Saoudien pour le Développement (FSD), Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), JICA, BADEA.
 Mali	225 000	1 549	511	1 038		Etat - BM, KFW, BMZ, BAD, BOAD, BADEA, FAD, BID, Coopération allemande, Coopération canadienne, Union Européenne,
 Mauritanie	37 510	311	96	215		BM – BAD – BID – FADES – UE – AFD – Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement – Fonds Saoudien de Développement – Fonds Koweïtien

Pays	Court terme (2030)					Partenaires potentiels identifiés
	Superficie à aménager (Ha)	Budget (milliards Fcfa)	Budget mobilisé (milliards Fcfa)	Gap (milliards Fcfa)		
 Niger	226 673	801	442	359		Etat/CCP, PACIPA, REWARD, PAHA/ AIC, PISA2, MIIPAC, Kandadji, SIRBA, PISEN, FSRP/PRSA, PRACC, P2P2RS, PRECIS, PRODAF, PRAPS2, PECAP, PANGIRE
 Sénégal	271 653	1 524	50	1473,829		AFD (SODAGRI), BM (FSRP), Coop espagnole, BAD, FIDA, Coop Belge, BOAD, BID, Fond OPEP, Fond Italien, OCP
 Tchad	100 088,0	1 401	494	908		BM/BAD/ BADEA/ FOND OPEP /COOOP TCHAD-CHINE/ PNUD ETAT TCHADIEN
Total	1 035 321	6 591	3 069	3 522		



Présentation des solutions d'irrigation développées dans le cadre du PARIIS : Quelle stratégie de mise à l'échelle (Dr Khalil Sangaré, CILSS)

19. **Dr Khalil SANGARE du CILSS** a présenté les solutions d'irrigation développées dans le cadre du PARIIS et la stratégie de leur mise à l'échelle. Cette présentation a notamment traité des aspects suivants concernant les solutions d'irrigation :



- **Contexte** : Analyse de la situation actuelle et des défis liés à l'irrigation. Plusieurs facteurs limitent les résultats attendus dans le secteur de l'irrigation :
 - Faible organisation et coordination des acteurs ;
 - Absence de législation sur des aspects importants ;
 - Conflits fréquents concernant l'accès aux ressources (terres, eau) ;
 - Faible inclusion des groupes vulnérables ;
 - Défaillances des prestataires, conception technique inadéquate et faible durabilité des infrastructures ;
 - Capacités insuffisantes d'entretien et de maintenance des infrastructures ;
 - Manque de référentiels et de normes techniques actualisés ;
 - Prise en compte insuffisante de la viabilité commerciale ;
 - Absence de directives pour la gestion des productions ;
 - Accès limité au financement et engagement insuffisant du secteur privé ;
 - Difficulté de mobilisation de la contrepartie.
- Composantes de la solution d'irrigation. Cette approche basée sur les SI combine *quatre (04) dimensions interdépendantes* qui permettent d'adresser les opérations d'irrigation de façon holistique et inclusive. Il s'agit de :
 - Structure organisationnelle saine avec définition claire des rôles et responsabilités des acteurs incluant la gestion des ressources ;
 - Structure organisationnelle saine avec définition claire des rôles et responsabilités des acteurs incluant la gestion des ressources ;
 - Financement fiable et bien établi à la fois pour l'investissement et pour l'E&M incluant secteur privé et acteurs ;
 - Financement fiable et bien établi à la fois pour l'investissement et pour l'E&M incluant secteur privé et acteurs.

- Processus de co-construction des solutions d'irrigation. Les SI sont des approches, dispositions, outils, méthodes, manuels, bonnes pratiques issues des expériences réussies PARIIS ou capitalisées à partir d'autres projets. Elles ont été co-construites suivant une approche participative impliquant les acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des solutions. Durant sa mise en œuvre le PARIIS a identifié les gaps et proposé des améliorations, innovations, etc., afin de rendre les investissements plus performantes, durables et inclusif. 15 solutions ont été co-construites et validées.
- Éléments de stratégie de mise à échelle : (i) faire des Solutions d'Irrigation (SI) documentées (concept, outils, instruments) l'approche de référence pour tous les futurs investissements dans l'irrigation, afin d'assurer une transition vers des systèmes plus performants et durables dans les six pays du Sahel ; (ii) élaborer des stratégies de communication régionales et nationales adaptées à chaque type d'acteur, avec des plans d'action concrets. Le CILSS fournira aux pays des connaissances opérationnelles et des outils régionaux basés sur les bonnes pratiques pour faciliter le processus, harmoniser les pratiques et encourager l'intégration régionale ; (iii) promouvoir le renforcement des capacités et transfert de compétences ; (iv) promouvoir la responsabilisation administrative ; (v) assurer l'institutionnalisation des Solutions d'Irrigation.



La parole aux 6 pays bénéficiaires du PARIIS

20. À l'issue des 2 présentations portant sur la synthèse des stratégies et des priorités, et des solutions d'irrigation, les six pays ont été invités chacun à intervenir en vue de compléter et ou d'informer davantage les participants sur les stratégies et priorités actuelles en cours dans leurs pays respectifs.
21. Les différents pays ont confirmé et réaffirmé leurs stratégies et priorités pour le court, moyen et long terme, tout en insistant sur les objectifs de souveraineté alimentaire, l'implication du secteur privé dans le financement de l'irrigation, l'utilisation des innovations technologiques, la prise en compte de la gestion de la fertilité des sols, le renforcement des capacités des bénéficiaires pour la durabilité et la rentabilité des investissements.

Présentation des tendances nouvelles et solutions pour le développement durable de l'irrigation

22. Cette présentation, faite successivement par Mme Amal Talbi, Spécialiste en Chef, Secteur de l'Eau et M. Bogachan Benli, Spécialiste Principal en Irrigation, à la Banque mondiale, a porté sur :

- La typologie fondée sur la disponibilité en eau bleue et la balance nette d'importation ou d'exportation de calories. Il est surtout ressorti la disponibilité des ressources en eau, notamment pour les pays du Sahel, contrairement aux pays asiatiques ;
- Les messages clés. Les messages clés ont porté notamment sur l'irrigation dirigée par le gouvernement, l'irrigation dirigée par le secteur privé, la complémentarité des approches publique et privée, le coût de l'irrigation et financement, la réforme des subventions et les opportunités technologiques ;
- Les enseignements tirés des opérations financées par la Banque mondiale en Afrique subsaharienne (*PARIIS, FSRP, TRIMING + OdN, ORS, ONAHA, SAED*).

23. La présentation préconise de :

- Soutenir l'irrigation à petite échelle. Il est recommandé de favoriser l'utilisation de technologies d'irrigation abordables et adaptées localement (pompes solaires, puits peu profonds, forages manuels, stockage localisé). L'accent doit être mis sur l'exploitation des nappes phréatiques peu profondes, des petits barrages et des rivières à proximité des exploitations pour réduire les coûts, en tirant parti du potentiel du Sahel. Les investissements devraient cibler les

zones à faible coût pour une expansion rapide, et des mécanismes financiers adaptés doivent être mis en place pour améliorer l'accès des petits exploitants au crédit, à l'équipement et à l'information.

- Améliorer les systèmes existants. Il est recommandé d'adopter une approche progressive et intégrée (gouvernance, technique, financière) pour la réhabilitation des systèmes d'irrigation, en l'alignant sur les réformes en cours. L'exploitation du potentiel sous-utilisé des eaux de surface, particulièrement dans les grands bassins, est crucial et pourrait irriguer 3,2 à 4,4 millions d'hectares. L'amélioration du service passe par des contrats de performance, des plans de résilience, un financement durable et des rôles bien définis, nécessitant des réformes institutionnelles axées sur les politiques et lois pour le bon fonctionnement des AUEs et des opérateurs. Enfin, le renforcement des compétences techniques, managériales, financières et stratégiques des acteurs clés, notamment les sociétés d'aménagement, est essentiel pour une meilleure performance globale du secteur.
- Mettre à l'échelle d'une irrigation résiliente, rentable, diversifiée et intelligente face au climat. Il est essentiel de promouvoir des systèmes de cultures diversifiés et à forte valeur ajoutée (horticulture, fruits, tubercules, fourrages) et de diversifier les sources d'eau tout en renforçant les capacités de stockage pour améliorer la résilience face au climat. L'intégration des agro-industries, des PME et des exportateurs est cruciale, tout comme la réduction des pertes post-récolte et l'adaptation des cycles de culture à la demande du marché. Enfin, il est nécessaire d'étendre les services de conseil agricole, le crédit saisonnier et le renforcement des organisations de producteurs.
- Favoriser l'implication du secteur privé grâce à des mécanismes de partage des risques et à un cadre réglementaire adapté. Il est crucial d'établir des standards clairs pour les coûts unitaires, les conceptions et les procédures d'approvisionnement afin d'améliorer le rapport qualité-prix, car les coûts au Sahel sont actuellement élevés. La mobilisation de financements mixtes, combinant capitaux privés et ressources publiques via des garanties, des assurances et du cofinancement, est essentielle. L'amélioration du cadre réglementaire passe par la sécurisation des droits fonciers et de l'accès à l'eau, la simplification des procédures et l'offre d'incitations ciblées aux investisseurs. Enfin, il est recommandé de mettre en place des mécanismes financiers tels que les microcrédits, le financement basé sur les résultats (RBF), l'intégration de solutions fintech (argent mobile, pompes solaires GSM), l'utilisation accrue de garanties de crédit et de partage des risques, le financement climatique, les banques de politique agricole et les fonds renouvelables pour soutenir l'irrigation à petite échelle.

Échanges ouverts avec les participants

24. Après les panélistes le débat a été ouvert aux participants dans la salle. Les points d'attention issus des débats ont essentiellement porté sur :

- Le financement des petits périmètres irrigués ;
- La place de l'agriculteur dans le développement des systèmes irrigués ;
- Le coût unitaire, la rentabilité et la durabilité des aménagements. Il a été relevé de surtout mettre l'accent sur la rentabilité et la durabilité , car le coût de l'aménagement est lié à ces facteurs. En outre, il n'est pas évident de faire une comparaison des coûts et encore moins une harmonisation des coûts unitaires, étant donnée la diversité des caractéristiques géophysiques et de la localisation des sites d'aménagement par rapport aux villes. Aussi, il ressort qu'une superficie de 0,25 ha attribuée actuellement au producteur ne peut être rentabilisée. Il faudrait aller au-delà. Par conséquent, il faudra adresser dans les politiques la question foncière afin de permettre l'accès suffisant aux terres pour les exploitations en irrigation ;
- La combinaison des facteurs d'irrigation. En parlant d'irrigation, il faudra toujours se poser trois questions à savoir : quoi irriguer, avec quoi irriguer et comment irriguer. Les stratégies et politiques nationales visent entre autres l'augmentation de la production. Il faudra alors considérer la fertilité des sols comme un des facteurs prépondérants, ainsi que la qualité des semences et également le renforcement des capacités des producteurs. On parlera alors de gestion intégrée des sols. Il ressort enfin d'intensifier la production en lieu et place de l'augmentation des superficies irriguées.



4.3. Pour la Session 3 relative au financement durable de l'irrigation

- **Président** : Dr Moussa Doumbia, Conseiller du Commissaire Agriculture, Eau et Environnement de l'UEMOA
- **Facilitateur** : Dr Yamar Mbodj, Directeur exécutif Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre
- **Rapporteur** : CILSS

Keynote : Mécanismes de financement durables et innovants, par M. Olivier Buyoya, Directeur de SFI, Afrique de l'Ouest

25. Dans son intervention, M. Buyoya a tenté de répondre à la question complexe qui lui a été posée par le Modérateur, à savoir quel est le rôle du secteur privé dans le financement de l'agriculture ?

Il a commencé d'abord par définir le secteur privé qui est tout ce qui n'est pas secteur public. Ce secteur est composé principalement des producteurs (ou groupe de producteurs) qui constituent près de 99 pourcents des acteurs. Quant au rôle du secteur privé dans le financement de l'irrigation, il l'a résumé comme suit : Il existe des institutions financières prêtes à financer le développement de l'irrigation. Cependant ce financement reste encore faible en raison des risques élevés associés au secteur agricole. Par exemple au Togo, une étude montre que les financements agricoles accordés par les banques aux producteurs représentent environ 2% des financements globaux.

26. Pour M. Buyoya, une augmentation des financements de 10 à 15% pourrait permettre d'avoir plus d'impacts sur la production agricole. Pour y parvenir, il convient de dé-risquer le secteur agricole afin de le rendre sûr et convaincre ainsi les institutions financières à investir dans ce secteur promoteur.
27. Un autre rôle du secteur privé consiste à développer des solutions d'irrigation adaptées aux défis de la région, telles que les systèmes solaires, la collecte de données pour anticiper et atténuer les risques agricoles, etc.
28. En résumé, le secteur privé travaille toujours aux côtés du secteur public pour ensemble contribuer au développement de l'irrigation.

Panel 3 : Plateforme financière des PTFs en appui à des programmes innovants

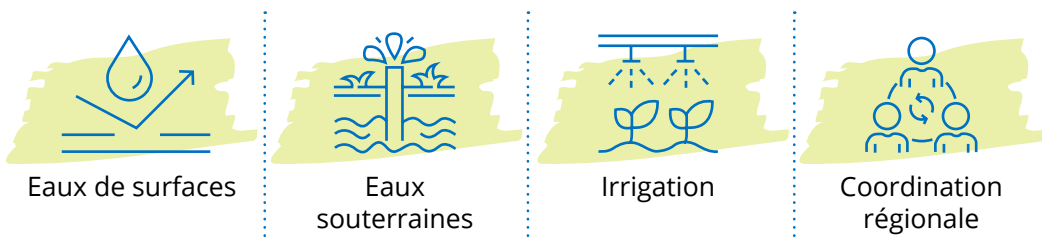
- **Modératrice :** Mme Fatouma Toure Ibrahima, Directrice Sectorielle, Eau, Afrique de l'Ouest, Banque mondiale

Présentation du programme DREVE par M. Pierre Lorillou, Chargé du Programme à la Banque mondiale

29. Le programme DREVE est une initiative de la Banque mondiale qui est en phase de construction. Il a pour ambition de répondre à une série de questions complexes :

- Comment résoudre un problème qui n'a pas de frontière, à travers les frontières ? On peut tenter de répondre à cette question en posant de manière analogique les questions liées à la gestion de l'eau et de l'irrigation qui sont les domaines clés du programme ;
- Comment résoudre les problèmes d'inondations qui n'ont pas de frontière, à travers les frontières ? ;
- Comment résoudre les problèmes de sécheresse qui n'a pas de frontière, à travers les frontières ? ;
- Comment résoudre les problèmes liés à l'irrigation qui n'a pas de frontière, à travers les frontières ?.

30. Les piliers de DREVE reposent sur :



31. Le programme sera mis en œuvre sur plusieurs phases :

- **Phase 1** : sur 4 ans avec 5 pays (Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Guinée) ;
- **Phase 2** : mise à l'échelle des résultats de la phase 1 en s'étendant sur d'autres pays et/ou bassins ;
- **Phase 3** : consacrée au déploiement des outils et méthodes développés.

32. Les réalisations du programme à ce jour sont la conception d'une plateforme d'échanges et de financement qui est un outil avec et au service des populations pour favoriser l'investissement privé, coordonner les efforts des PTFs, permettre l'accès au fonds climat et environnementaux.

Présentation de l'Initiative main dans la main de la FAO, par M. Djibril DRAME, au nom de Mme Bintia Stephen Tchicaya, Coordonnatrice sous-régionale Afrique de l'ouest de la FAO

33. Son objectif est de supporter les pays à transformer les systèmes agroalimentaires pour permettre l'atteinte des ODD 1, 2 et 10.
34. L'initiative repose sur plusieurs piliers :



Ciblage des zones les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire



Approche territoriale basée sur le SIG



Planification intégrée des investissements



Mise en relation des partenaires à travers l'organisation des forums nationaux, sous-régionaux et internationaux (à Rome)



Gouvernance du programme

35. À ce jour, l'Initiative a permis de développer une plateforme géospatiale qui utilise plusieurs types de données (agricoles, socio-économiques, climatiques) pour faire la typologie des zones afin de déterminer les zones prioritaires d'investissement.

36. On peut aussi noter comme réalisations globales :

- 72 pays membres et 5 initiatives régionales dont celle pour le Sahel ;
- 36 pays africains membres dont 12 en Afrique de l'Ouest ;
- Initiative Hand in Hand pour le Sahel lancée en 2022.

37. Comme perspectives on retiendra que l'Initiative organisera très probablement une table ronde à Rome pour soutenir la déclaration de Dakar+10.

Présentation du Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (AECID/ECREEE), par M. Francis Simporé, Directeur de ECREEE

38. L'ECREEE est une agence pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest, qui vise à soutenir les communautés rurales dans le développement des chaînes de valeur en leur fournissant de l'Energie propre.

39. Selon M. Simporé, le secteur privé a besoin de ressources rapides sur les énergies renouvelables afin d'augmenter de manière significative la consommation d'énergie dans le secteur agricole et faire passer l'irrigation à une échelle plus grande. Pour une stratégie de développement durable de l'irrigation, il est essentiel que l'énergie propre soit prise en compte.



Intervention des partenaires techniques et financiers

40. L'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) et l'Alliance Française pour le Développement (AFD) ont réitéré tous leurs engagements aux cotés des pays pour le financement de l'irrigation.
41. En plus des financements, l'AECID met l'accent sur le partage d'expérience et l'apprentissage de bonnes solutions d'irrigation qui ont fait leurs preuves en Espagne. Il existe par exemple une zone en Espagne où la pluviométrie est similaire à celle de la zone sahélienne (350 mm) et qui est classée parmi les plus grands producteurs de fruits en Europe. La leçon à tirer réside ainsi dans la technologie.
42. L'AFD met quant à elle l'accent sur la ME comme pilier principal du développement de l'irrigation au Sahel. Et pour une rentabilité et durabilité des financements, il faut :

- Développer et définir des politiques nationales et régionales ambitieuses pour l'expansion de l'irrigation ;
- Disposer des aménagements agricoles de qualité et gérés de manière durable et renforcer les compétences des gestionnaires et des producteurs ;
- Changer de paradigme quant aux modes d'irrigation ;
- Développer l'agroécologie comme méthode d'adaptation au changement climatique et méthode de production de produits alimentaires sains et diversifiés ;
- Fournir des conseils aux producteurs ;
- Promouvoir des banques publiques agricoles, qui sont essentielles dans le financement de la production agricole, de son transport et de son stockage.



Autres présentations

43. À la fin des présentations des panelistes, deux partages d'information ont été faits et qui portent sur :

- L'initiative GAFA Sahel qui est en cours de préparation. C'est une initiative qui sera portée par le CILSS (à travers AGRHYMET) avec le soutien de 5 agences onusiennes (UNICEF, UNESCO, FAO, PNUD et PAM). Elle a été conçue pour répondre à des défis liés aux ressources en eaux souterraines qui restent sous-exploitées en raison d'une gestion fragmentée, d'un manque de connaissances et de données, d'une gouvernance insuffisante et d'infrastructures inadéquates. GAFA vise à renforcer les systèmes de données et l'utilisation durable des eaux souterraines, à améliorer la gestion des terres et des ressources en eau, et à favoriser la coopération régionale sur les ressources hydriques partagées. L'initiative GAFA Sahel s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre réussie du programme GAFA dans la Corne de l'Afrique. Dans cette région, l'initiative a permis de renforcer les systèmes de données sur les eaux souterraines, de promouvoir une exploitation durable des ressources et de stimuler la coopération régionale. Le GAFA pour l'Afrique de l'Ouest s'inspire de cette expérience pour adapter et reproduire les stratégies les plus efficaces, tout en tenant compte des défis et opportunités spécifiques au Sahel. L'étude de préféabilité en cours de lancement, avec l'appui technique de la Banque mondiale, est une étape clé pour évaluer le potentiel des eaux souterraines dans la région et identifier les investissements prioritaires ainsi que les modèles de gouvernance nécessaires pour une gestion durable. Cette étude servira de base pour guider les futures interventions et investissements ;
- Le fonds régional de développement agricole de l'UEMOA qui travaille sur la mise en place des financements agricoles et la réduction des risques de financements.



Panel 4 : Contribution du secteur privé national et international au financement durable de l'irrigation

- **Modérateur** : M. Cyndo Obre, Country Officer, Banque mondiale, Sénégal

44. Le président du CIRIZ a indiqué les défis et contraintes rencontrés par les producteurs de riz au Sénégal qui sont entre autres :

- L'insuffisance des ressources en eau et leur mauvaise gestion ;
- Le faible accès aux technologies modernes comme le système goutte à goutte perçu trop coûteux ;
- Le manque de financement de l'Etat ;
- Le changement climatique ;
- Le manque de formation et de compétences techniques des agriculteurs.

45. L'entreprise CMGP a été présentée comme étant un fournisseur de matériel d'irrigation qui offre plusieurs types de solutions d'irrigation allant du système goutte à goutte au pivot et à l'aspersion.

46. Le Directeur Général de SFA a présenté sa société qui travaille avec les petits producteurs (et leurs familles) à travers les financements et le suivi.

47. Le représentant de la LBA a indiqué que son institution est une banque commerciale qui propose des mécanismes de financement de l'agriculture adaptés aux besoins des producteurs à travers la finance islamique, la finance traditionnelle, etc.

48. Pour transformer l'agriculture en un véritable business, les panelistes ont proposé plusieurs solutions :



La sécurisation de l'environnement de production



Privilégier l'aspect social



L'accompagnement techniques et le suivi des producteurs



Créer un environnement gagnant-gagnant avec les producteurs

49. Pour permettre au secteur privé de bien jouer son rôle dans le financement de l'irrigation, il faut :

- Réduire les coûts de production (à travers la solarisation, la réduction des couts d'aménagement des périmètres, etc.) ;
- Accompagner les banques pour les inciter à financer l'agriculture ;
- Travailler sur les normes d'irrigation. Les systèmes d'irrigation doivent être certifiés afin d'éviter aux producteurs l'application des solutions mal adaptées et qui peuvent être une source de pertes de production ;
- L'Etat doit accompagner les banques dans le financement de l'agriculture à travers la subvention des garanties aux producteurs ;
- Proposer un contrat-programme entre l'Etat et tous les acteurs avec une évaluation annuelle du contrat ;
- La mise à l'échelle des solutions d'irrigation qui ont connu du succès.

50. Le représentant de l'UEMOA a indiqué que la BOAD dispose d'un mécanisme de financement de l'agriculture pour les Etats membres de l'UEMOA.



Panel 5 : Perceptions et propositions des organisations de producteurs et de la société civile (OP/OSC) concernant le financement de l'irrigation

- **Modérateur :** M. Hamet Sow, Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR-Sénégal)

51. Les perceptions du financement de l'agriculture ont été exprimées par les représentants des organisations paysannes et de la société civile :

- Le financement de l'irrigation est lent et donc difficile d'accès avec des taux d'intérêt très élevés (allant jusqu'à 2% par mois) ;
- Les partenaires doivent s'investir auprès du paysan malgré les risques agricoles qui font partie intégrante du métier ;
- Les producteurs doivent être considérés comme les premiers investisseurs dans l'agriculture et leur contribution doit être bien chiffrée dans les documents des projets ;
- Il faut revoir la politique d'attribution des terres à l'agrobusiness qui consiste à lui attribuer les meilleures terres au détriment du paysan.

52. Plusieurs recommandations ont été faites pour l'amélioration du financement de l'irrigation :

- Donner suffisamment de ressources aux producteurs ;
- Bâtir les nouveaux financements sur les acquis des anciens programmes (DREVE doit être construit sur les acquis du PARIIS) et géré par le ministère de l'Agriculture ;
- Le financement de l'irrigation doit être assuré en grande partie par les ressources internes de l'Etat ;
- Assurer la maîtrise de l'eau pour assurer la souveraineté alimentaire des pays ;
- Impliquer l'ARID (Association Régionale de l'Irrigation et du Drainage) dans la préparation des projets et la conception des aménagements hydroagricoles ;
- L'Etat doit accompagner les producteurs jusqu'au niveau de la vente des produits.

Interventions des autres participants sur le financement de l'irrigation

53. À la fin des panels, la parole a été donnée aux participants qui ont apporté des contributions aux discussions.
54. Le représentant du Ministre de l'Agriculture du Cap-Vert a partagé l'expérience édifiante de son pays sur la gestion de l'irrigation et l'implication de l'Etat auprès des producteurs. Malgré la superficie très limitée du pays, l'agriculture occupe une place très importante dans l'économie du pays (couvre près de 10% de la superficie totale du pays). L'Etat s'est engagé dans une politique d'expansion des superficies irriguées, dans la technique de désalinisation de l'eau de mer pour augmenter l'approvisionnement en eau de l'irrigation et dans la subvention du matériel agricole à hauteur de 50% des coûts.
55. Le Ministre de l'Agriculture du Mali a insisté sur la problématique de la vente des produits agricoles qui subit l'influence des intermédiaires qui monopolisent le marché en profitant parfois plus que les producteurs des retombées de la vente. Il a appelé à une plus forte implication de l'Etat dans la vente de la production agricole.
56. Le Ministre de l'Agriculture du Tchad a quant à lui appelé à une plus forte implication du secteur privé dans le financement de l'irrigation et à une implication de l'Etat sur la subvention des garanties pour les producteurs afin de leur faciliter l'accès aux crédits bancaires.
57. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger a confirmé l'importance de la certification des solutions d'irrigations et de voir l'agriculture en tant qu'activité lucrative afin de la rendre attrayante aux yeux des investisseurs. Il a aussi partagé l'expérience du Niger qui a créé le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) pour faciliter aux producteurs l'accès au financement de l'agriculture. Le FISAN s'appuie sur des dispositifs de financements existants pour atteindre les bénéficiaires. Selon la nature du financement, trois facilités en tant que mécanismes de financement, ont été identifiées :



► Facilité 1 : « Soutien au financement Agricole »

Cette Facilité est relative à un appui aux investissements privés à travers le crédit et autres formes de financement (garantie, investissement, etc.). Elle valorise le dispositif de financement du secteur bancaire privé, dont les banques commerciales et les systèmes financiers décentralisés (SFD) engagés dans le financement Agricole, les organismes de garantie, les sociétés d'investissement, etc.



► **Facilité 2 : « Financement des Investissements structurants Agricoles » :**

Cette Facilité est relative aux infrastructures et autres actions structurantes à caractère public et non lucratif. Elle valorise les mécanismes de financement des Collectivités territoriales mis en place par l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) ;



► **Facilité 3 : « Financement du conseil Agricole, de la recherche Agronomique appliquée et du renforcement de capacités » :**

Cette Facilité permet de financer des programmes de conseil Agricole et de la recherche Agronomique appliquée de divers acteurs et de renforcer le savoir-faire en la matière. Elle valorise dans son fonctionnement les organes qui seront mis en place dans le cadre du Système National de Conseil Agricole (SNCA). Le Niger s'est aussi tourné vers la grande irrigation afin d'augmenter la productivité agricole. Il a noté que la problématique des intrants agricoles (provenant tous de l'extérieur) doit être réglée afin que ces derniers soient produits sur place, que les organisations paysannes doivent être renforcées à travers la création des interprofessions afin de les rendre plus compétitives sur le marché des produits agricoles.

58. Le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement du Niger a remercié la Banque mondiale pour son accompagnement au pays dans le financement de l'irrigation et qui rentre dans la droite ligne de la stratégie du pays. Cependant il exhorte la Banque mondiale à bien choisir le modèle d'accompagnement et de suivi des financements en fonction des spécificités des pays. Il a appelé les pays à faire systématiquement des évaluations à mi-parcours des projets et programmes afin d'ajuster leur exécution et à regrouper les multitudes de financements présents au sein des ministères en un seul grand financement intégré afin d'accroître l'efficacité dans leur gestion.

59. Le Secrétaire Exécutif du CILSS a tout d'abord rappelé aux participants que des informations sur l'agriculture et le climat sont fournies par le CILSS sur les pays membres et peuvent être utilisées pour une bonne gestion de l'irrigation et de l'eau.
60. Le Ministre de l'Agriculture du Sénégal a conclu avec des recommandations fortes :

- Augmenter les budgets des Ministères afin de leur permettre d'investir dans l'aménagement des périmètres irrigués (l'aménagement correct d'un hectare coûte entre 10 et 14 millions de CFA) ;
- Ne pas séparer la ressource en eau de l'irrigation dans le développement des stratégies, une gestion holistique s'impose ;
- Les Etats doivent investir dans l'irrigation avec les mêmes efforts que dans le financement des infrastructures.



4.4. Sur la Session 4 relative à l'adoption de la nouvelle stratégie de développement de l'irrigation et vision partagée

- **Président** : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS
- **Facilitateur** : Dr Yamar Mbodj, Directeur exécutif Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre
- **Rapporteur** : SAED et CILSS

Validation de la stratégie, accord sur le plan stratégique et signature

Modérateur : Dr Yamar Mbodj, Directeur exécutif Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre

Mot introductif du Secrétaire Exécutif du CILSS

61. Dans son mot introductif, le Secrétaire Exécutif du CILSS a rappelé l'importance de cette stratégie pour la région et le processus ayant conduit à la version actuelle du document soumis au Forum pour adoption.

Présentation synthétique de la stratégie

62. **M. Hamidou Ko, Expert en irrigation du CILSS**, après avoir rappelé le contexte et justification et le processus ayant conduit à l'élaboration et à la validation du document a insisté sur les points suivants :

- La participation inclusive et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes au contenu de ce document stratégique et leurs engagements à sa mise en œuvre. L'atelier de validation technique du document tenu à Bamako du 13 au 14 mars 2025 et présidé par le Ministre de l'Agriculture de la République du Mali constitue l'étape la plus importante du processus ayant conduit à l'acceptation globale du document avec des recommandations pertinentes des acteurs permettant d'aboutir à la version finale du document ;
- Ce processus a permis également de renforcer le réseautage des principaux acteurs de l'irrigation dans la région, constituant aujourd'hui une Task Force à maintenir pour la mise en œuvre de la stratégie ;



- Les progrès importants enregistrés depuis la déclaration de Dakar, les défis majeurs à relever, les leçons tirées et surtout les nouvelles approches à promouvoir et les lignes d'actions à conduire en vue d'accélérer le développement de l'agriculture irriguée durable pour la souveraineté alimentaire et nutritionnelle au Sahel au regard du potentiel important dans la région Sahel. L'ensemble de ces points ayant d'ailleurs déjà fait objets de discussions lors des sessions précédentes du Forum sont bien décrits et confirmés dans ce document de stratégie ;
- La substance de ce document constitue un input important pour la Déclaration de Dakar +10 ;
- Les acteurs sont invités à exploiter le document entier très riche en informations pour plus de détails sur les points présentés.

Commentaires des Ministres et des participants

63. Le Représentant de la Côte d'Ivoire a été clarifié sur le lien entre les initiatives présentées (DREVE, Main dans la Main, PARIIS 1) et cette stratégie et rassuré quant à l'ouverture de la stratégie et tous les programmes en cours ou à venir à son pays et aux autres pays côtiers.
64. Le Représentant du Togo a souhaité également que le programme DREVE dans son développement prenne en compte automatiquement les pays côtiers sans forcément attendre les demandes d'intégration venant de ces pays puisque les besoins sont là.
65. Le Représentant de la Gambie également souhaité l'extension de la stratégie et du PARIIS II à la Gambie au regard de son potentiel et des besoins de développer le secteur de l'irrigation.
66. Le Ministre Coordonnateur du CILSS a surtout remercié son Collègue du Mali pour avoir présidé l'atelier de validation de Bamako et félicité tous les techniciens ayant contribué à l'élaboration de ce document important auquel tout le monde adhère aujourd'hui.
67. Il a lancé un appel à l'adoption de ce document et surtout sa mise en œuvre en vue de transformer le secteur de l'irrigation dans la région.

4.5. Sur la Session 5 relative à l'examen et finalisation de la Déclaration de Dakar

- **Président** : Représentant du Ministre Coordonnateur du CILSS
- **Modérateur** : Dr Sylvain Ouedraogo, Secrétaire exécutif adjoint du CILSS
- **Rapporteur** : CILSS

Participants

- Responsables des directions techniques nationales en charge de l'irrigation des pays
- CILSS : Secrétaire Exécutif, Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH), Directeur Général Centre Régional AGRHYMET, Chef de Département Climat Eau Météo (DCEM), Coordonnateur régional du PARIIS
- Organisations Inter Gouvernementale de la région (OIGs)
- Banque Mondiale (Sylvestre Bea, Spécialiste Principal, Eau Banque mondiale)
- FAO (Djibril Drame)
- ROPPA (Aurélien Alain Godefroy Ayi LAKOUSSAN)

68. Sous la présidence du Représentant du Ministre Coordonnateur du CILSS, le modérateur a, après avoir vérifié la participation effective des parties prenantes ciblées, soumis le projet de texte de la déclaration à l'analyse et amendements des parties prenantes présentes dans la salle, en procédant par composante, paragraphe après paragraphe.



4.6. Sur la Session 6 relative à l'adoption de la nouvelle déclaration d'engagements stratégiques en faveur de l'irrigation

- **Président** : Dr Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage du Sénégal
- **Facilitateur** : Dr Yamar Mbodj, Directeur exécutif Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre
- **Rapporteurs** : Abdoul Karim Dankoulou, Tiego Tiemtoré, CILSS

Adoption de la Déclaration par les Ministres (ou Huit-Clos ministériel)

69. À la suite de leur concertation en huis clos, les Ministres ont adopté la Déclaration de Dakar +10, afin de la porter à l'attention des participants.

Lecture de la Déclaration Dakar + 10

70. L'acte solennel de la nouvelle déclaration a été sa lecture par le Secrétaire exécutif adjoint du CILSS, Dr Sylvain Ouédraogo. Il ressort de la déclaration de Dakar +10, intitulé : « Accélérer le développement de l'agriculture irriguée durable pour la souveraineté alimentaire et nutritionnelle au Sahel » :

- Des engagements politiques forts des Etats du Sahel pour la souveraineté alimentaire exigeant un changement de paradigme sur le développement agricole intégré ;
- L'engagement pour une nouvelle stratégie d'irrigation au Sahel basée sur les orientations des Gouvernements des six (06) Pays et soutenue par les partenaires techniques et financiers et toutes les parties prenantes, présents au Forum de Dakar+10.

71. La Déclaration exhorte, entre autres, à :

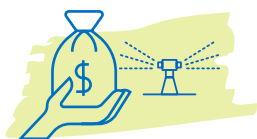
- **Accroître la mobilisation des ressources** des budgets nationaux des États pour le financement de l'irrigation ;
- **Améliorer les cadres de gouvernance** des systèmes d'irrigation pour accroître la performance de l'Agriculture dans un contexte d'évolution des défis climatiques et socioéconomiques ;
- **Assurer la durabilité des infrastructures d'irrigation** par l'amélioration de la qualité et la modernisation des systèmes d'irrigation ;

- **Créer les conditions favorables aux investissements agricoles privés** grâce à des financements mixtes, des Partenariats Public-Privé et des politiques foncières adaptées, etc.
72. De même, la Déclaration lance un appel aux Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays sahéliens, au CILSS, aux organisations des producteurs et à la société civile, aux partenaires techniques et financiers et aux privés pour **accélérer les investissements d'irrigation** afin d'atteindre effectivement 1.000.000 d'hectares sous maîtrise totale d'eau, d'ici 2035 conformément au besoin en financement de la Stratégie d'Irrigation 2025 adoptée par le Forum.

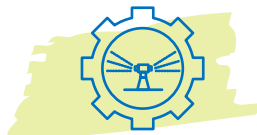
Engagements en faveur de la Déclaration

Des Ministres en charge de l'irrigation des 6 pays bénéficiaires du PARIIS et des pays membres du CILSS

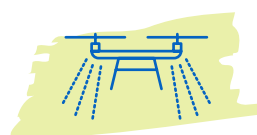
73. Au nom de ses collègues, le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger a fait part des engagements des Ministres à soutenir la Déclaration. Il a salué l'aboutissement des trois jours de réflexions intenses, d'échanges fructueux et d'engagements renouvelés pour l'avenir de l'agriculture irriguée, et réaffirmé leur détermination à faire de l'irrigation un levier stratégique pour assurer la souveraineté alimentaire, renforcer la résilience des populations et bâtir une prospérité partagée. Un message fort se dégage : le potentiel du Sahel est immense, mais il est temps d'agir vite, de façon coordonnée et durable.
74. Les Ministres des pays membres du CILSS ont déclaré leur engagement ferme à :



mobiliser davantage de ressources des budgets nationaux pour l'irrigation



assurer la durabilité, la qualité et la modernisation des infrastructures



promouvoir des systèmes irrigués innovants, intelligents face au climat, portés par les producteurs et tournés vers les marchés



favoriser l'investissement privé et les partenariats public-privé



renforcer la coopération régionale pour harmoniser les efforts et mutualiser les ressources

Des Organisations régionales et Partenaires techniques et financiers

75. Les interventions de l'UEMOA, de l'OMVS, de la Banque mondiale, du CILSS, de l'AECID et du ROPPA, ont insisté sur la mobilisation autour des objectifs de la nouvelle stratégie d'irrigation du Sahel et de la Déclaration de Dakar+10. Tout en saluant l'avènement de la nouvelle stratégie d'irrigation et de la déclaration, les organisations régionales et les partenaires techniques et financiers ont affiché leur volonté d'être du côté du CILSS, pour accompagner l'essor de l'agriculture irriguée. Ils ont appelé à la synergie d'actions et à la coopération renforcée.

Motions de remerciements

76. Deux motions de remerciements ont fait l'objet de lecture :

- Il s'agit d'une motion de remerciements à l'égard de S.E.M. le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, pour avoir accepté d'accueillir le forum et d'avoir offert aux participants, les meilleures conditions de séjour et de travail ;
- La seconde motion a été adressée aux Partenaires techniques et financiers du CILSS pour leur apport combien indéniable à l'Institution et leur volonté de soutenir la stratégie et la déclaration de Dakar+10.



Discours de clôture

77. Quatre allocutions ont ponctué la cérémonie de clôture. Il s'agit de celles de :

- M. Harold Tavares, Administrateur de la BM pour l'Afrique ;
- M. Chakib Jenane, Directeur Régional pour le Développement Durable, Afrique de l'Ouest et du Centre, Banque mondiale ;
- Dr Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage du Sénégal ;
- M. Kedha Ballah, Ministre Coordonnateur du CILSS, Représentant du Président en exercice du CILSS.

78. Les intervenants ont tous salué la bonne tenue du forum et félicité les participants pour les résultats obtenus. Ils ont reconnu la pertinence et les ambitions affichées dans la nouvelle stratégie qui constitue un document de référence sur les scénarii d'investissements futurs, les approches innovantes pour exploiter au mieux l'important potentiel de l'irrigation en tant que moteur de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et de la résilience dans tout le Sahel. Ils ont tenu à réaffirmer la conviction qu'une maîtrise de l'eau agricole est cruciale pour sortir l'agriculture de la dépendance à la pluviométrie et améliorer ses performances, renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique, relever le défi de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire, booster la création d'emplois ruraux et réduire la pauvreté au Sahel et en Afrique de l'Ouest et du Centre.



Signature de la Stratégie d'irrigation au Sahel

79. En présence des participants, la préface de la nouvelle stratégie a été solennellement signée par M. Kedha Ballah, Ministre Coordonnateur du CILSS, Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS et Mme Fatouma Touré Ibrahima, Directrice Sectorielle, Eau, Afrique de l'Ouest, à la Banque mondiale.



Remise de la Déclaration à Son Excellence le Premier Ministre de la République du Sénégal par le Secrétaire Exécutif du CILSS

80. Au nom du Premier Ministre de la République du Sénégal, absent pour des raisons indépendantes de sa volonté, Dr Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage, a reçu des mains de Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS, la déclaration de Dakar+10.



4.7. Visite de terrain à Thiès et Saint-Louis

81. En marge du Forum de Haut niveau sur l'irrigation « Dakar+10 », une visite de réalisations terrain et d'échanges entre partenaires régionaux et acteurs sénégalais a été organisée les 10 et 11 avril 2025, pour permettre aux participants de découvrir les expériences du Sénégal.

Les objectifs étaient de découvrir les modèles de fermes agricoles villageoises développés par ANIDA et partager l'expérience de la SAED en matière de transfert de gestion et maintenance des infrastructures hydro-agricoles.

Les participants étaient :

- ▶ Les Ministres en charge de l'Agriculture des pays invités ;
- ▶ Les dirigeants et experts du CILSS ;
- ▶ Les Hauts responsables et Spécialistes de la Banque mondiale ;
- ▶ Les responsables techniques en charge de l'irrigation des pays ;
- ▶ Les Coordonnateurs de projets et programmes ;
- ▶ Les responsables des Organisations des producteurs et de la société civile ;
- ▶ Le secteur privé.

82. Le choix de visiter les fermes modèles de l'ANIDA se justifie par leur fort impact social démontré sur les communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes. En ce qui concerne la SAED, son dynamisme capitalise plusieurs acquis en matière de transfert de gestion et maintenance des infrastructures hydro-agricoles qui font écho et intéressent particulièrement les autres pays participants.

83. Visite guidée de la ferme villageoise de Naatangué De Khatre Ouolof



À l'occasion de cette visite, la ferme de Naatangué réalisée avec l'Appui du PARIIS et nouvellement réceptionnée a été officiellement inaugurée par le Ministre en charge de l'Agriculture du Sénégal, en présence des Ministres en charge de l'Agriculture du Mali, du Niger et du Tchad, du Secrétaire exécutif du CILSS et de la Directrice sectorielle Eau de la Banque Mondiale.

Inauguration et visite des réalisations de la ferme Naatangué

L'intérêt de cette visite guidée est de découvrir comme modèles, les fermes agricoles réalisées par l'ANIDA. On retiendra en substance :

- Une ferme aménagée de 10 ha maîtrisée avec un système d'irrigation intégrant un dispositif de fertilisation complet permettant une exploitation entière de la ferme. Le système est composé de :
 - (i) Équipement de Pompage mixte (une pompe immergée de 18,5kw, un groupe électrogène de 60KVA et un champ voltaïque de 48 panneaux de 565wc chacun ;
 - (ii) un Forage d'une profondeur de 83m avec un débit d'exploitation 60m³/h ;
 - (iii) un réseau structurant avec 2 stations de tête pour la filtration et la fertigation, chaque station de tête domine 5 ha chacune irrigués au goutte à goutte ;
 - (iv) un réservoir surélevé de 5 m³ ;
 - (v) des mesures d'accompagnement et de protection (*une clôture grillagée, un bâtiment agronomique, une guérite pour gardien, une toilette double Homme et Femme, un bassin d'arrosage de pépinière* ;
- 27 bénéficiaires dont 20 femmes et 07 hommes formés sur plusieurs thématiques et outillés en amont et encadrés de façon permanente par un technicien affecté par ANIDA ;
- Démarrée en mars 2025, la campagne de production sur cette ferme indique une bonne diversification des cultures, toutes à haute valeur ajoutée et prisée sur le marché (gombo, pastèque, piment, poivron, aubergine, niébé). Le compte d'exploitation prévisionnel indique une marge bénéficiaire totale très intéressante de 43 835 653 FCFA soit 1 623 542 CFA par bénéficiaire ;
- Les mots d'encouragement des Ministres à l'endroit des bénéficiaires ont été bien accueillis en vue de tirer pleinement partie de cette réalisation puisque le système d'irrigation le permet ;
- Cette ferme modèle fait tache d'huile puisque la commune de Mbayene abrite trois fermes modernes développées, dans le cadre du PARIIS, constituant ainsi les fondations pour l'établissement d'une Coopérative Agricole Communautaire (CAC), conformément aux orientations des nouvelles autorités nationales.

D'ici à la fin de l'année 2025, trois fermes supplémentaires de 20 hectares chacune seront mises en place dans le cadre du Programme de Résilience du Système

Alimentaire en Afrique. La CAC a pour objectif de créer une grappe de fermes modernes à l'échelle communale, basée sur une maîtrise et une gestion efficace des ressources en eau. Cette initiative vise à intensifier la production agricole et à atteindre l'autosuffisance alimentaire.



Visite des réalisations de la ferme Naatangué

84. Présentation et échanges sur l'expérience de la SAED en matière de transfert de gestion et maintenance des infrastructures hydro-agricoles

Après le cérémonial de présentation d'usage et le rappel des centres d'intérêt de la visite, Monsieur Alassane Ba, Directeur Général de la SAED a dans une présentation, partagé avec les participants, l'expérience de la SAED en mettant en avant son modèle de transfert de gestion et de maintenance des infrastructures hydro-agricoles.



Échanges en salle



Image travaux d'entretien d'un axe hydraulique

De cette présentation succincte et des échanges avec les participants, on retiendra en substance les 5 éléments clés suivants qui présentent un intérêt pour la mission :

- la SAED a dévoilé les grandes lignes de sa politique de transfert de gestion des aménagements hydro-agricoles ainsi que les mécanismes mis en place pour assurer la maintenance de ces infrastructures. En effet, dans les années 1990, le Sénégal a adopté des réformes de désengagement de l'État, instaurant un cadre légal pour responsabiliser les associations d'utilisateurs de l'eau (AUE) dans la gestion des infrastructures. L'État reste garant des infrastructures stratégiques. Les AUE gèrent les périmètres tertiaires. Des conventions de transfert formalisent les rôles entre la SAED et les organisations paysannes.
- En résumé, le processus de transfert se décline comme suit :
 - Identification des périmètres prioritaires selon leur potentiel ;
 - Évaluation des capacités organisationnelles des producteurs ;
 - Sensibilisation des acteurs locaux sur leurs nouvelles responsabilités ;
 - Formation technique et managériale des AUE (gestion de l'eau, maintenance...) ;
 - Création et structuration des AUE puis des Unions hydrauliques ;
 - Signature des conventions de transfert entre la SAED et les AUE ;
 - Accompagnement technique et financier par la SAED et les partenaires ;
 - Suivi-évaluation des performances avec audits réguliers.

- Les résultats concrets présentés indiquent que la SAED a fait des pas de géant dans le domaine de la maintenance mais également dans le domaine de la politique de transfert.
- La société a notamment mis en œuvre plusieurs fonds destinés à renforcer l'entretien des périmètres irrigués :

FOMAED – Fonds de Maintenance des Aménagements en Domaine

- **Objectif** : Financer les activités de maintenance des aménagements hydro-agricoles dans les périmètres irrigués dits « en domaine » (sous maîtrise d'ouvrage publique, souvent gérés par la SAED).
- **Utilisation** : Réparations courantes, entretien des canaux, stations de pompage, équipements collectifs.
- **Sources de financement** : Redevances payées par les producteurs, subventions de l'État, contributions des partenaires.

FOMIIG – Fonds de Maintenance des Infrastructures d'Irrigation Gérées par les Groupements

- **Objectif** : Assurer le fonctionnement, l'entretien et la réhabilitation légère des infrastructures transférées et gérées directement par les Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) ou les groupements de producteurs.
- **Spécificité** : Concerne surtout les périmètres irrigués où les producteurs ont la responsabilité directe de la gestion.
- **Financement** : Cotisations des membres, recettes d'activités, subventions ciblées.

FOMUR – Fonds de Maintenance des Usages Ruraux

- **Objectif** : Financer les services liés à l'utilisation de l'eau dans les zones rurales, au-delà de l'irrigation : petits ouvrages, adductions rurales, petits barrages, etc.
- **Particularité** : Plus généraliste, il peut intégrer l'entretien d'infrastructures multi-usages (eau agricole, domestique, pastorale).
- **Gestion** : Souvent communautaire ou appuyée par des ONG et programmes de développement.

FOMPI – Fonds de Maintenance des Périmètres Irrigués

- **Objectif** : Cibler l'entretien préventif et curatif des périmètres irrigués existants, qu'ils soient en domaine public ou transférés.
- **Niveau d'intervention** : Régional ou national, selon les dispositifs.
- **Financement** : État, bailleurs de fonds, redevances collectées par les AUE ou Unions hydrauliques.

- C'était une opportunité pour permettre aux différentes directions qui interviennent dans le domaine de l'irrigation de s'inspirer de l'expérience de la SAED en termes d'aménagements, de politique de transfert de ces aménagements assez usagés, et également de politique de maintenance, qui a été une question centrale ayant fait l'objet de nombreuses discussions avant et pendant le forum.

85. En conclusion, le processus de transfert des aménagements représente un pivot de la modernisation agricole au Sénégal. Il incarne une vision de responsabilisation locale, de durabilité et de gouvernance partagée. Pour réussir pleinement ce chantier, l'État et ses partenaires doivent :

- ✓ Consolider les acquis institutionnels ;
- ✓ Réhabiliter les infrastructures avant transfert ;
- ✓ Adapter les outils financiers aux réalités du terrain ;
- ✓ Renforcer la synergie avec les orientations de l'OMVS.
- ✓ Cette dynamique permettra de faire de la vallée du fleuve Sénégal un modèle régional d'irrigation durable et inclusive.

86. Visite du Périmètre Irrigué Villageois (PIV) de Ngarmbathie (15 ha) et de Fanaye en canaux maçonnés, région de Saint-Louis, département de Podor



Visite des périmètres de la SAED

De cette visite, on retiendra que :

- La mission bien appréciée la qualité des ouvrages et a confirmé les avantages considérables attendus grâce aux canaux maçonnés en termes d'efficacité hydraulique et de productivité agricole (augmentation de 20 à 30 %), de durabilité technique estimée à 25 ans, sous réserve de bonnes pratiques de conception et d'entretien ;
- Toutefois, des améliorations techniques sont nécessaires, notamment : (i) une intégration systématique de joints de dilatation dans la conception des canaux maçonnés, (ii) la mise en œuvre d'un plan de surveillance et de maintenance préventive, (iii) le renforcement des capacités locales en entretien et diagnostic des ouvrages ;
- Une forte satisfaction exprimée par les bénéficiaires vis-à-vis des performances des nouveaux aménagements. Un engagement accru dans la gestion collective de l'eau. Mais des inquiétudes techniques sur les éventuelles fissures des canaux maçonnés, déjà évoquées lors de la visite ;
- Le groupe motopompe (GMP) déjà acquis sera installé dans les jours à venir avec la contribution des bénéficiaires. Ce système de pompage sera très prochainement couplé avec le système solaire pour plus d'efficacité dans le cadre du programme de solarisation de la SAED ;
- Les bénéficiaires recommandent une extension des aménagements sous canaux maçonnés et un renforcement de l'appui technique pour la surveillance de ces ouvrages et pour la prise en compte des corrections à apporter dans les futurs projets.

87. Synthèse de la visite-Après l'analyse des résultats des rencontres et des constats effectués par la mission, des points essentiels peuvent être dégagés, en vue d'être capitalisés et valorisés au retour des délégations dans leurs pays respectifs :

- L'optimisation des aménagements communautaires passe par une bonne maîtrise du système d'irrigation par les exploitants. Il doit être conçu avec eux et adapté au milieu.
- La rigueur dans la gestion des aménagements est un facteur non négociable
- Le processus de transfert de gestion et de maintenance des aménagements hydro-agricoles est clé pour assurer une responsabilisation de chaque acteur dans la gestion et pour une durabilité des infrastructures. Ce processus nécessite des réformes de désengagement de l'État, instaurant un cadre

légal et des procédures pour responsabiliser les exploitants dans la gestion des infrastructures. Dans le cas de la SAED qui reste une bonne école dans la région, L'État reste garant des infrastructures stratégiques. Les AUE gèrent les périmètres tertiaires. Des conventions de transfert formalisent les rôles entre la SAED et les organisations paysannes et plusieurs fonds sont créés et mis en œuvre.

88. Ce partage d'expériences a permis de renforcer le réseautage entre acteurs de l'irrigation dans la région. Des contacts ont été établis pour faciliter les collaborations futures entre partenaires, suivant les centres d'intérêts.
89. D'une manière générale, le voyage d'étude s'est très bien déroulé. La mission se félicite de la disponibilité totale de la SAED, de l'ANIDA et des bénéficiaires des sites aménagés qui n'ont ménagé aucun effort pour livrer le maximum d'informations indispensables à l'atteinte des objectifs visés. Cette mission a permis de mener des échanges fructueux avec les acteurs sénégalais, et d'établir les bases d'une d'un partenariat et d'un réseautage entres praticiens de l'irrigation. Elle a également permis non seulement de mieux comprendre les facteurs de réussite des fermes modèles de l'ANIDA et du processus de transfert de gestion et de maintenance des aménagements hydro-agricoles à la SAED mais aussi et surtout de tirer les leçons en vue d'une meilleure gestion des aménagements hydro-agricoles, une des questions centrales du Forum.



4.8. Tenue de la foire d'exposition

90. La foire d'exposition organisée en marge du Forum, avait pour objectif, l'amélioration de la visibilité du potentiel de l'agriculture irriguée pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnel dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, à travers les objectifs spécifiques suivants :

- Faciliter la participation de producteurs (trices) transformateurs (trices) pour faire connaître les produits, les impacts socio-économiques potentiels et les capacités de résilience des irrigants face aux changements climatiques;
- Présenter les outils, les savoir-faire, les équipements /technologie d'irrigation de conservation, transformation des produits issus de l'irrigation utile pour contribuer efficacement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Faciliter le développement de partenariats grâce à des rencontres **B to B** dans le domaine de l'agriculture irriguée et des activités connexes.

Pour ce faire, 24 stands ont été construits sur le site de l'exposition dans un espace fermé dont un stand de 30 m² comme un espace B to B pour les différents participants au Forum.

L'espace d'exposition aménagé a été occupé par les exposants invités et on a pu effectivement compter 19 structures ayant exposé, composées d'organisations nationales et régionales paysannes et de jeunes agriculteurs, des producteurs (trices) entreprises de construction et des fournisseurs d'équipements pour les infrastructures d'irrigation, des bureaux d'études, des projets et programmes du Ministère en charge de l'agriculture.

Après la cérémonie officielle d'ouverture du Forum, les officiels ont procédé à l'ouverture de la foire et échangé avec les exposants. Ci-dessous, les principales appréciations des exposants :



Les points forts :

- Excellente organisation logistique, excellent cadre sécurité sur le hall d'exposition et adéquat pour ces types d'événements, la bonne humeur des organisateurs est remarquable (accueil, guide ; disponibilité), et un cadre propice aux échanges ;

- des stands appréciés et bonne initiative de présenter les structures et les technologies liées à l'irrigation ;
- La qualité des visiteurs est bien appréciée (des professionnels, des partenaires de développement, les ministres) ; la qualité et la diversification des idées de solutions innovantes des exposants ; La diversité des acteurs avec des échanges riches ;
- Bonne opportunité offerte aux entreprises et aux services étatiques de montrer leurs réalisations et leurs savoir-faire.



Points faibles :

- L'accès au stand a été jugé difficile pour les visiteurs et les exposants, à cause des mesures de sécurité ;
- Absence du grand public ;
- Absence des médias sur la partie exposition ;



Quelques opportunités obtenues grâce à la participation à la foire d'exposition

- La rencontre des décideurs (discuter avec des ministres de différents pays) et des autorités de secteur agricole, de connaître les perspectives des partenaires, les enjeux du secteur et de rencontrer les partenaires ;
- Intéressants échanges avec les visiteurs et les chefs d'entreprises, de nouveaux partenaires institutionnelles et techniques ;
- Ouverture à des collaborations partielles dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'agriculture durable ;
- Echange de contacts pour développer les projets conjoints entre Israël et les acteurs régionaux du sahel ;
- Echanges avec le représentant des partenaires techniques et financiers ;
- Connaissances faites avec d'autres acteurs internationaux (hors Sénégal) ;
- Possibilité de partenariat avec d'autres exposants et institutions ;
- Demande de devis de forages, pompes, et systèmes d'irrigation ;
- Echanges riches et multidimensionnels ;
- La rencontre de hauts responsables dans le domaine de l'irrigation. -convention avec le secteur privé. -rencontres d'affaire, partenariat et coopération ;
- Visibilité accrue de nos produits et services auprès d'un public cible et intéressé. -networking ;
- Nouveaux contrats et des pistes de collaborations pour la mise en relation avec des fournisseurs.

91. Recommandation d'ordre général

Malgré que la foire ait été un grands succès, il serait également intéressant pour ce genre de foire, de faciliter l'accès au grand public.



DAKAR⁺10

V.

Annexes



DÉCLARATION DE DAKAR +10 SUR L'IRRIGATION AU SAHEL

« Accélérer le développement de l'agriculture
irriguée durable pour la souveraineté alimentaire
et nutritionnelle au Sahel »

Dakar, le 9 avril 2025

NOUS, Ministres et Représentants des Gouvernements des six pays sahéliens que sont le **Burkina Faso, la République du Mali, la République Islamique de Mauritanie, la République du Niger, la République du Sénégal et la République du Tchad**, réunis du 07 au 09 avril 2025 à Dakar (Sénégal), à l'invitation du Gouvernement du Sénégal, du **Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)** et de la **Banque mondiale** avec la participation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), des organisations inter-gouvernementales régionales et internationales, des institutions de recherche, des organisations de producteurs et de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers,

Saluons la participation des Représentants d'autres États membres du CILSS notamment la République de Cabo Verde, la République de Côte d'Ivoire, la République de Gambie et la République togolaise,

CONSIDÉRANT :

- Les **engagements politiques forts** des États du Sahel pour la **souveraineté alimentaire** exigeant un **changement de paradigme** sur le développement agricole intégré ;
- Le **Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) lancé à Maputo en 2003** par l'Union Africaine, ayant pour but de combattre la faim et la pauvreté par un engagement des États à allouer 10% de leurs budgets nationaux à l'Agriculture ;
- La **Déclaration de Dakar de 2013** sur la relance de l'irrigation au Sahel, qui avait fixé l'objectif d'augmenter

les superficies irriguées de 400 000 à 1 000 000 d'hectares à l'horizon 2020 afin de renforcer la résilience, la sécurité alimentaire et la prospérité économique ;

- L'**Initiative pour l'irrigation au Sahel (2iS)** créée par les chefs d'État des six pays du Sahel dans le sillage de la Déclaration de 2013 de Dakar sur l'irrigation ;
- Le **Cadre Stratégique pour l'Eau Agricole au Sahel (CSEAS) de 2017** ;
- La **Déclaration de Kampala de janvier 2025** sur la nouvelle stratégie ambitieuse pour propulser le développement agricole et la sécurité alimentaire sur le continent, dont l'objectif principal est d'augmenter la production agro-alimentaire de 45% d'ici 2035, à réduire de moitié les pertes post récoltes et à tripler les échanges commerciaux intra-africains de produits agricoles ;
- L'engagement pour une **nouvelle stratégie d'irrigation au Sahel** basée sur les orientations des Gouvernements des six (06) Pays et soutenu par les partenaires techniques et financiers et toutes les parties prenantes, présents au Forum de Dakar +10 ;
- L'insécurité civile grandissante, affectant la sécurité et la paix civile et aggravant l'insécurité alimentaire ;
- Considérant la Stratégie d'irrigation au Sahel de 2025.

RAPPELANT que :

- La sécurité alimentaire et la croissance économique au Sahel font face aux défis d'un climat aride, d'une extrême variabilité de la pluviométrie et des sécheresses fréquentes, de la dégra-

dation continue des terres et la baisse de la fertilité du sol, autant de facteurs qui exacerbent les pressions exercées par la croissance démographique, l'augmentation de la demande alimentaire et l'aggravation des effets du changement climatique ;

- Les politiques foncières dans un contexte d'urbanisation et de croissance démographique affectant les systèmes de production rapide tend désormais vers ses limites environnementales et sociales.

CONSCIENTS que :

- L'entretien et la revitalisation des infrastructures d'irrigation existantes constituent la priorité immédiate et collective, et représentent la première étape la plus efficace vers la sécurité alimentaire et la résilience climatique ;
- L'amélioration de l'irrigation porte sur la bonne gestion de l'eau agricole, l'utilisation des technologies innovantes, l'intensification des systèmes de cultures, la prise en compte de la gestion de la fertilité des sols, le développement des approches intégrées et le respect de l'environnement ;
- L'irrigation constitue un pilier essentiel à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus, à la résilience climatique, à la souveraineté alimentaire et à la stabilité régionale ;
- Le Sahel possède un potentiel important inexploité en eaux de surface et souterraines, capable de soutenir une expansion durable de l'irrigation.

RECONNAISSANT :

- L'importance des besoins de financement pour une valorisation efficace

du potentiel des terres irrigables au Sahel qui s'élève à plus de 20 millions d'hectares ;

- La nécessité d'améliorer la qualité des infrastructures et d'optimiser les coûts de l'irrigation au Sahel ;
- La nécessité d'accroître la performance de l'agriculture irriguée en promouvant les cultures à haute valeur ajoutée, en assurant l'entretien durable des infrastructures et en développant les chaînes de valeur ;
- La nécessité de faciliter l'accès des exploitants agricoles aux financements (subventions/crédits) et aux marchés ;
- L'importance de la production et la capitalisation des connaissances scientifiques et techniques pour soutenir les actions d'irrigation ;
- Le rôle important du secteur privé dans le financement, le développement, l'innovation et la durabilité des systèmes d'irrigation ;
- L'importance des infrastructures de stockage et de transformation assurant une plus-value aux producteurs et garantissant la souveraineté alimentaire.

DÉCLARONS NOTRE ENGAGEMENT À :

- Accroître la mobilisation des ressources des budgets nationaux des États pour le financement de l'irrigation ;
- Améliorer les cadres de gouvernance des systèmes d'irrigation pour accroître la performance de l'Agriculture dans un contexte d'évolution des défis climatiques et socioéconomiques ;
- Assurer la durabilité des infrastructures d'irrigation par l'amélioration de la qualité et la modernisation des systèmes d'irrigation ;

- Accélérer la transformation des systèmes de production irrigués actuels vers des systèmes de cultures diversifiés et axés sur le marché en améliorant les chaînes de valeur ;
- Accompagner le développement de l'irrigation dirigée par les producteurs à moindre coût en permettant aux agriculteurs de contribuer aux investissements sur les équipements grâce à des politiques ciblées ;
- Créer les conditions favorables aux investissements agricoles privés grâce à des financements mixtes, des Partenariats Public-Privé et des politiques foncières adaptées ;
- Accroître la mobilisation durable des eaux souterraines grâce à des solutions intégrées de pompage solaire, accessibles aux exploitants ;
- Accroître la maîtrise des eaux pluviales par l'adoption de diverses techniques de collecte éprouvées pour le développement de l'Irrigation ;
- Améliorer les systèmes de gestion des données et d'informations afin d'orienter les politiques et les décisions d'investissement ;
- Renforcer la participation de la recherche (nationale, régionale et internationale) dans la préparation et la mise en œuvre des programmes et projets d'irrigation.

LANCONS UN APPEL aux Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays sahéliens, au CILSS, aux organisations des producteurs et à la société civile, aux partenaires techniques et financiers et aux privés pour :

- Accélérer les investissements d'irrigation afin d'atteindre effectivement 1.000.000 d'hectares sous maîtrise to-

talement d'eau d'ici 2035 conformément au besoin en financement de la Stratégie d'Irrigation 2025 adoptée par le Forum ;

- Inscrire ces engagements dans des programmes d'irrigation clairs et axés sur les résultats et leurs objectifs court (2030), moyen (2040) et long termes (2050) de la Stratégie d'Irrigation au Sahel ;
- Aligner et coordonner le financement des partenaires techniques et financiers aux priorités politiques des États ;
- Réduire les importations massives des denrées alimentaires par le développement de l'irrigation ;
- Renforcer la coopération régionale pilotée par le CILSS à travers la coordination des initiatives d'irrigation transfrontalières, l'harmonisation des normes et la planification stratégique ;
- Assurer un dispositif régional de suivi-évaluation, piloté par le CILSS en rapport étroit avec les pays et les organisations régionales et les partenaires techniques et financiers ;
- Mettre à l'échelle les solutions d'irrigations développées et documentées dans le cadre du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIS) ;
- Promouvoir des systèmes d'irrigation durables et résilients aux chocs climatiques, pilotés par les exploitants ;
- Approfondir les connaissances fondées sur des données probantes pour la viabilité de l'irrigation ;
- Promouvoir la formation des acteurs pour disposer d'un capital humain apte à promouvoir l'irrigation ;
- Considérer l'irrigation comme l'un des piliers majeurs de l'adaptation au

changement climatique pour le Sahel afin de faciliter l'accès aux Fonds climat ;

- Assurer un mécanisme durable de gestion et d'entretien des infrastructures et équipements d'irrigation ;
- Ouvrir la nouvelle stratégie d'irrigation aux autres pays du CILSS et d'Afrique de l'Ouest dans une logique de coopération

régionale et de gestion durable des ressources en eaux transfrontalières ;

- Fournir un soutien cohérent et durable aligné sur ces engagements, en mettant l'accent sur le renforcement institutionnel, les financements innovants et l'assistance technique de haute qualité.





INITIATIVE RÉGIONALE POUR L'IRRIGATION EN AFRIQUE

Forum de Haut Niveau sur l'Irrigation au Sahel : Une Décennie après la Déclaration de Dakar

Centre International de Conférences Abdou Diouf | Diamniadio,
Sénégal, 7-9 avril 2025

Visite de terrain SAED 10-11 avril 2025

Depuis la Déclaration de Dakar en 2013, 285 000 hectares¹ ont été développés, en réponse à l'engagement pris d'étendre les surfaces irriguées de 600 000 hectares d'ici 2025. Ces avancées démontrent un engagement significatif vers l'atteinte des objectifs fixés pour le développement durable des systèmes d'irrigation dans la région. Le Forum de Haut Niveau sur l'Irrigation vise à dresser le bilan des programmes d'irrigation nationaux et régionaux et des enseignements tirés de leur mise en œuvre au cours des dix dernières années. Il mettra également en lumière les défis émergents et proposera de nouvelles approches pour le développement de systèmes d'irrigation résilients et durables. Les pays de la région ont engagé des politiques de souveraineté alimentaire pour faire face aux crises au niveau régional. Il permettra de réaffirmer les engagements afin de transformer les

solutions relatives à l'irrigation en actions concrètes. Les résultats stratégiques attendus incluent : la définition d'une nouvelle stratégie et d'un plan concret pour développer et étendre les solutions d'irrigation résilientes au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; et une nouvelle Déclaration débouchant sur des actions concrètes : un document engageant les gouvernements et les partenaires au développement avec des objectifs clairs en termes d'investissements dans l'irrigation pour le renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire.

Le forum est organisé en deux phases : (i) Un segment technique avec des sessions techniques sur le bilan, les solutions, le financement et l'adoption de la nouvelle stratégie en 5 parties et (ii) Un segment de haut niveau avec une session politique pour l'adoption de la nouvelle stratégie. Un facilitateur animera les discussions.

¹ Rapports nationaux de mise en œuvre des stratégies nationales en matière d'irrigation de 2013 à 2024

SEGMENT TECHNIQUE



Session 1 :

Bilan de la mise en œuvre de la déclaration de Dakar sur l'irrigation et défis émergents



Session 2 :

Quelles solutions, orientations, priorités des États et des acteurs clés ?



Session 3 :

Financement durable de l'irrigation



Session 4 :

Adoption de la nouvelle stratégie de développement de l'irrigation et vision partagée



Session 5 :

Groupe de travail Examen et finalisation de la Déclaration de Dakar

SEGMENT DE HAUT NIVEAU



Session 6 :

Session politique sur l'adoption de la nouvelle déclaration d'engagements stratégiques en faveur de l'irrigation

FOIRE D'EXPOSITION

En marge du Forum, il est prévu, entre autres, l'organisation d'une foire d'exposition de technologies et innovations d'irrigation les 7, 8 et 9 avril 2025 au Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD) sis à DIAMNADIO, Dakar, au Sénégal. La foire est ouverte à la participation d'acteurs venus des pays du Sahel mais également de la

sous-région et du niveau international. Il s'agit notamment des Producteurs (trices), des fournisseurs d'équipements pour l'agriculture irriguée, des bureaux d'études, des détenteurs d'innovations et de technologies pour l'irrigation ou activités connexes et des organismes de développement sur des thématiques particulières.

AGENDA

Jour 1 : Lundi 7 avril 2025

8h00-9h00	Accueil et inscription des participants
9h00-10h00	Allocutions et discours d'ouverture : - Maire de Diamniadio - Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS - Mme Keiko Miwa, Directrice des Opérations, Banque mondiale - M. Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage du Sénégal
10h00-11h00	Pause-café : Photo de famille, Visite des officiels à la foire d'exposition-vente, Interviews - Médias
SESSION 1 : Bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar sur l'irrigation Président : M. Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture du Sénégal ; Facilitateur : Dr Yamar M'Bodj et Rapporteur : FAO	
11h00-13h00	Keynote : 10 ans après la Déclaration de Dakar - M. Frédéric Dabiré, Coordonnateur régional du PARIIS - Mme Fatouma Touré Ibrahima, Directrice sectorielle, Eau, Banque mondiale Film sur l'Irrigation au Sahel (5 mn) Panel 1 : Leçons à tirer de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar 2013 Modérateur : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS Panélistes - Ministres en charge de l'irrigation des 6 pays bénéficiaires du PARIIS
13h-14h30	Pause-déjeuner

SESSION 2 : Quelles solutions, orientations, priorités des États et des acteurs clés ?

Président : M. Kedha Ballah, Ministre Coordonnateur du CILSS ;

Facilitateur : Dr Yamar M'Bodj ; **Rapporteur** : CILSS

14h30-16h30 **Panel 2 : Stratégies nationales, priorités et perspectives en matière d'irrigation des différents pays**

Modérateur : M. David Casanova, Spécialiste principal Eau, Banque mondiale

Présentations en plénière :

- Présentation synthétique des stratégies nationales, priorités et perspectives en matière d'irrigation (Yousoupha GUEYE, DBRLA-Sénégal)
- Les Solutions d'irrigation développées dans le cadre du PARIIS : Quelle stratégie de mise à l'échelle (Dr Khalil Sangaré, CILSS)
- Parole aux 6 pays bénéficiaires du PARIIS
- Les tendances nouvelles et solutions pour le développement durable de l'irrigation (Mme Amal Talbi, Spécialiste en Chef, Secteur de l'Eau, Banque mondiale et M. Bogachan Benli, Spécialiste Principal en Irrigation, Banque mondiale)

16h30-16h45 Synthèse des échanges - Annonces, messages clés et clôture du jour 1, Dr M'Bodj, facilitateur



Jour 2 : Mardi 8 avril 2025

9h00-9h15

Rappel des grands moments du jour 1 et du déroulé du Jour 2
(Facilitateur : Dr M'Bodj)

SESSION 3 :

Financement durable de l'irrigation

(Président : M. Mahamadou GADO, Commissaire Agriculture, Eau et Environnement de l'UEMOA ; Facilitateur : Dr Yamar M'Bodj et Rapporteur : CILSS)

9h15-10h15

Keynote : Mécanismes de financement durables et innovants, M. Olivier Buyoya, Directeur de SFI, Afrique de l'Ouest

Panel 3 : Plateforme financière des PTFs en appui à des programmes innovants (45 min)

Modératrice : Mme Fatouma Touré Ibrahima, Directrice Sectorielle, Eau, Afrique de l'Ouest, Banque mondiale

Panélistes :

- Programme DREVE, M. Pierre Lorillou, Chargé du Programme DREVE, Banque mondiale
- Initiative main dans la main-FAO, Mme Bintia Stephen Tchicaya, Coordonnatrice sous-régional Afrique de l'Ouest de la FAO
- Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (AECID/ECREEE), Francis Simporé, Directeur de ECREEE
- Partenaires techniques et financiers

10h15-11h15

Panel 4 : Contribution du secteur privé national et international au financement durable de l'irrigation (60 minutes)

Modérateur : M. Cyndo Obre, Country Officer, Sénégal

Panélistes :

- M. Bruno Demulder, Directeur Général CMGP Sénégal, Fournisseur de matériel d'irrigation
- M. Ousseynou Ndiaye, Président, CIRIZ – Rice Interprofessional in Sénégal
- M. Prosper Zongo, Directeur Général, Coris Bank (Sénégal)
- M. Assane Koffi, Directeur Général, SFA (Sénégal)

11h15-11h45

Pause-café

11h45-12h45 Panel 5 : Perceptions et propositions des organisations de producteurs et de la société civile (OP/OSC) concernant le financement de l'irrigation

Modérateur : M. Hamet Sow : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR-Sénégal)

Panélistes :

- Introduction du panel par M. Mamadou Cissokho, Président d'honneur du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
- M. Nadjirou Sall, Secrétaire Général du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
- M. Seydou Bassié Touré, Vice-Président de l'Association Régionale de l'Irrigation et du Drainage (ARID)
- M. Matayir Mbaye, Directeur des Aménagements et Infrastructures Hydroagricoles de la SAED
- Mme Elh Saidou Zoulaihatou, Responsable des femmes du Niger

12h30-12h45 Synthèse des éléments majeurs à retenir et à intégrer dans les nouvelles orientations (Facilitateur : Dr Yamar M'Bodj)

12h45-14h30 Pause-déjeuner

**SESSION 4 :
Adoption de la nouvelle stratégie de développement
de l'irrigation et vision partagée**

(Président : M. Memma Ould Beibatta, Ministre de l'Agriculture
de la Mauritanie ;

Facilitateur : Dr Yamar M'Bodj et **Rapporteur :** SAED)

14h30-16h00 Validation de la stratégie, accord sur le plan stratégique et signature

Modérateur : Dr Yamar M'Bodj

Interventions :

- Partage des grandes lignes de la stratégie régionale validée (Secrétaire Exécutif adjoint du CILSS)
- Parole aux pays pour approuver la stratégie
- Signature de la Préface du document de Stratégie
 - o M. Kedha Ballah, Ministre Coordonnateur du CILSS,
 - o Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS
 - o M. Chakib Jenane, Directeur Régional pour le Développement Durable, Afrique de l'Ouest et du Centre, Banque mondiale

16h00-16h15 **Annonces, messages clés aux participants**

SESSION 5 :

Groupe de travail Examen et finalisation de la Déclaration de Dakar

(**Président** : Représentant du Ministre Coordonnateur du CILSS,

Modérateur : Dr Yamar M'Bodj et **Rapporteur** : CILSS)

16h15-17h15 **Groupe de travail restreint**

Modérateur : Dr Yamar M'Bodj

Participants :

- Responsables des directions techniques nationales en charge de l'irrigation des pays
- CILSS : Secrétaire Exécutif, Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH), Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, Chef de Département Climat Eau Météo (DCEM), Coordonnateur Régional du PARIIS
- Organisations Inter Gouvernementale de la région (OIG)
- Banque mondiale (M. Sylvestre Bea, Spécialiste Principal, Eau Banque mondiale)
- FAO (M. Djibril Dramé)
- Organisations de producteurs et de la société civile

17h15

Clôture du jour 2



Jour 3 : Mercredi 9 avril 2025

SESSION 6 : Adoption de la nouvelle déclaration d'engagements stratégiques en faveur de l'irrigation (Président : M. Mabouba Diagne, Ministre de l'Agriculture du Sénégal, Facilitateur : Dr Yamar M'Bodj, Rapporteur : CILSS)	
9h00-9h30	Accueil et installation
9h30-10h30	Adoption de la Déclaration par les Ministres (ou huit clos ministériel)
10h30-12h30	▪ Lecture de la Déclaration Dakar + 10 (par le Secrétaire Exécutif Adjoint du CILSS) ▪ Engagements en faveur de la Déclaration - Ministres en charge de l'irrigation des 6 pays bénéficiaires du PARIIS - Organisations régionales - Partenaires techniques et financiers ▪ Discours de clôture : - M. Harold Tavares, Administrateur de la Banque mondiale pour l'Afrique - M. Chakib Jenane, Directeur Régional pour le Développement Durable, Afrique de l'Ouest et du Centre, Banque mondiale - Son Excellence M. Allamaye Halina, Premier Ministre du Tchad, Représentant du Président en exercice du CILSS - Son Excellence M. Ousmane Sonko, Premier Ministre de la République du Sénégal ▪ Remise de la Déclaration à Son Excellence le Premier Ministre de la République du Sénégal par le Secrétaire Exécutif du CILSS
	Fin de la cérémonie de clôture
13h-14h30	Pause-déjeuner

SESSION POST-FORUM : QUELLE SUITE CONCRÈTE DONNER AU FORUM

15h00-17h00	Réunion restreinte CILSS, Banque mondiale, FAO sur les prochaines étapes Échanges sur les suites à donner aux conclusions du forum sur la relance de l'irrigation et en particulier aux voies et moyens pour atteindre l'objectif affiché. Il s'agira de transformer les engagements et les solutions en actions concrètes.
19h00-21h00	Dîner de Gala

Jour 4 : Jeudi 10 avril 2025 – Visite de Terrain

07h30 – 10h30	Trajet Dakar-Darou Waniane (région de Thiès, commune de Mbayenne)
10h30 – 12h00	Visite des fermes agricoles modernes de Darou Waniane (20 ha) : irrigation goutte à goutte avec énergie solaire en partenariat avec ANIDA
12h00 – 15h00	Voyage Darou Waniane-Saint-Louis, (nuitée à Saint-Louis)
15h00-16h00	Déjeuner à la SAED ou Resto proche (à la charge de la BM)
16h00-18h00	Rencontre avec le DG de la SAED et son équipe ▪ Présentation de la SAED ▪ Processus de transfert des aménagements hydro-agricoles (AHA) ▪ Politique de maintenance des AHA : création de la DAM et des Fonds de maintenance. Résultats et Défis
18h00	Retour à l'hôtel et nuitée à Saint-Louis

Jour 5 : Vendredi 11 avril 2025 – Visite de Terrain (suite & fin)

08h00 – 10h30	Trajet Saint-Louis-Ngarmbathie
10h30 – 12h30	Visite des Périmètres Irrigués Villageois (PIV) de Ngarmbathie (15 ha) et Fanaye aménagés en canaux maçonnés en partenariat avec la SAED dans la VFS, région Saint-Louis, département de Podor
12h30 – 13h00	Voyage Fanaye-Richard Toll
13h00 – 14h30	Déjeuner à Richard Toll
14h30 – 18h00	Retour sur Dakar



LISTE DES PARTICIPANTS DAKAR +10

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
OFFICIELS			
MINISTRES			
1.	GAMBIE	Musa S. Drammeh <i>Ministry of Fisheries, Water Resources, and National Assembly Matters Banjul, The Gambia</i>	Contact SP/CONACILSS saikoue@gmail.com
2.		Hon. Dr Demba Sabally <i>Minister of Agriculture, Livestock and Food Security Banjul - The Gambia</i>	Contact SP/CONACILSS saikoue@gmail.com
3.	MAURITANIE	Memma Beibatta <i>Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Nouakchott</i>	Contact SP/CONACILSS mabenane@yahoo.fr
4.	MALI	Daniel Siméon Kelema <i>Ministre de l'Agriculture Bamako</i>	Contact SP/CONACILSS yniafo@yahoo.fr
5.	NIGER	Colonel Maizama Abdoulaye <i>Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement Niamey - Niger</i>	Contact SP/CONACILSS conacilss.niger@gmail.com angomoussa@gmail.com
6.	NIGER	Colonel El hadji Mahaman Ousmane <i>Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage Niamey - Niger</i>	Contact SP/CONACILSS conacilss.niger@gmail.com angomoussa@gmail.com
7.	SÉNÉGAL	Mabouba Diagne <i>Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage Dakar</i>	Contact SP/CONACILSS maodoba@hotmail.com
8.	TCHAD	Kedha Ballah <i>Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole Ministre Coordonnateur du CILSS N'Djanema</i>	Contact SP/CONACILSS banyoi@yahoo.com

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
REPRESENTANTS DES MINISTRES			
9.	BURKINA FASO	Harouna Sylla <i>chargé de mission du représentant le Ministre l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques - Burkina Faso</i>	Tél. : +226 75979162 Hsylla90@yahoo.fr
10.	CAP-VERDE	José Teixeira Gilberto Correia Carvalho Silva, <i>Conseiller du Ministre de l'Agriculture représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement - Cap-Verde</i>	Jose.J.Teixeira@maa.gov.cv
11.	CÔTE D'IVOIRE	Mamadou HAIDARA, <i>Ambassadeur la Côte d'Ivoire au Sénégal, Chef de délégation représentant le Ministre des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire</i>	dakar@ambaci-senegal.org
12.		Lémonkpé Hubert M. BIE, <i>SP CONACILSS, Représentant du Ministre de tutelle Côte d'Ivoire</i>	Tél. bur.: (+225) 27 20 24 25 74 Mobile: (+225) 07 89 85 05 20/ 05 05 12 38 87/ 01 02 54 31 13 bielemonkpehubert@gmail. com
13.	GUINÉE	Moriba Mara, <i>Conseiller agricole chef de mission</i>	+224622737670 moribamara@gmail.com alia.soumah@anasa.gov.gn
14.	TOGO	KONLANI K Dindiogu <i>Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique du Togo</i>	

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
15.	ETATS MEMBRES DU CILSS		
16.	BURKINA FASO	Urbain Traoré <i>Secrétaire Permanent du CONACILSS Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques</i>	11 BP 833 Ouagadougou - Burkina Faso Tél. +226 70 40 42 50 traoreurbain@gmail.com
17.		Moussa Zida <i>Directeur général, DGADI</i>	Tél +226 70688011 moussa_zida@yahoo.fr
18.		Valentin Yobgomdé Bouda <i>Directeur de la Programmation et de l'évaluation des investissements publics Expert financier - Ministère de l'Economie et de Finances - Ouagadougou</i>	(+226) 78316979/70 01 42 64 valentinbouda@gmail.com
19.	CÔTE D'IVOIRE	Koffi Evariste YAPI, <i>Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur</i>	secretsgmae@gmail.com
20.		BODJI Jean-Léonarda, <i>Assistante SP CONACILSS</i>	+225 07 898 50 520 leonguessan2022@gmail. com
21.	GAMBIE	Musa Humma <i>Directeur général du département de l'agriculture</i>	mhumma006@gmail.com



N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
22.	GUINÉE	Abass Diabaté <i>Directeur National adjoint du génie rural</i>	Tel +224 622554755 diabass2002@yahoo.fr
23.		Djiguiba koulako Traoré	Tel + 224 621161861, djibatraor@yahoo.fr
24.		M. Alseny Marie CAMARA, <i>Conseiller juridique du Ministère de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH)</i>	marieseny77@gmail.com
25.		Pepe Patrice LOUA <i>Conseiller en charge de l'Hydraulique</i>	pplouakobela@hotmail.com
26.	MALI	Yaya NIAFO <i>Secrétaire Permanent du CONACILSS Ministère de l'Agriculture</i>	Bamako – Mali Tel : +223 76 41 4282 yniafo@yahoo.fr
27.		Bourama DEMBELE <i>Coordonnateur PARIIS Mali</i>	Tél. +223 75 41 31 08 bourama.dembele@gmail. com
28.		SOGOBA Brehima, PDG ATI <i>Agence d'Aménagement des Terres et de Fourniture de l'eau d'Irrigation (ATI)</i>	brehimasogoba@yahoo.fr
29.		Adama Dembélé <i>Attaché Ministre au cabinet Ministre de l'Agriculture</i>	+22379 49 24 48 emianka48@gmail.com
30.		Mahamane MAIGA <i>Représentant DNGR</i>	m99maiga@gmail.com
31.		Paul COULIBALY <i>Secrétaire Général AMID</i>	dpaul_coulibaly@yahoo.fr
32.		Kassa BARRY, <i>Représentant l'Office du Niger</i>	+ 223 65 54 51 98 kassabarry@yahoo.fr

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
33.	MAURITANIE	Ahmed El Hadj <i>Conseiller du Premier Ministre/ Chargé de l'Agriculture et de l'Elevage</i>	erraha2000@gmail.com
34.		Monsieur Mohamed Ould Benane <i>Secrétaire permanent du CONACILSS Nouakchott - Mauritanie</i>	Tél. +222 36 34 09 70 mabenane@yahoo.fr
35.		Ahmed Salem El MARRAKCHI <i>Ex Coordonnateur National du projet PARIIS Mauritanie</i>	Tél. +222 44 11 99 99 asmarrakchy@yahoo.fr
36.		ZEYAD Abdallahi Baba, <i>Directeur de la Planification des Statistiques, de la Coopération et du Suivi et Évaluation</i>	abdellababa2@gmail.com
37.		Pour Mohamed Nacerdine JAOUA, <i>Directeur de l'Aménagement Rural</i>	m.n.jewda@gmail.com
38.		Brahim Aloueimine <i>Directeur général des Eaux</i>	brahim_aloueimine@ sonader.mr
39.		SIDAHMED Hamada Didi <i>Directeur général SONADER</i>	+222 44109090 dgsonader@sonader.mr sonader@sonader.mr



N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
40.	NIGER	Moussa Ango <i>Secrétaire permanent du CONACILSS</i>	Tél : +227 96 12 98 81 / 90 01 20 79 Email : conacilss.niger@ gmail.com angomoussa@gmail.com
41.		Tankari Chaibou <i>Conseiller Technique du MHAÉ</i>	+22796966363 chaiboutan@yahoo.fr
42.		Amadou Mamoudou <i>Représentant le DGGR/MAG/EL</i>	+227 96984810 Amamoudou.pisa@gmail. com
43.		MOUSSA Amadou <i>Ex Coordonnateur National PARIIS/ MAG/EL</i>	+227 96255426 m.amadou@yahoo.fr
44.		Idrissa Younoussa <i>Coordonnateur du projet PACIPA/ MAG/EL</i>	younoussaidrissa@yahoo.fr
45.		Abdou Boubakar <i>Coordonnateur du projet PACIPA/ MAG/EL</i>	+227 96993363 jerma.bouba4@gmail.com
46.		Amadou Issoufou <i>Attaché en Communication MAG/EL</i>	+227 92373223 Saleym70@gmail.com



N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
47.	SÉNÉGAL	Dr El Hadji Moodo Ba <i>Secrétaire permanent du CONACILSS</i>	+221 77 630 00 14 maodoba@hotmail.com
48.		Madoune Diagne <i>Représentant désigné par le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage</i>	madoune_diagne@yahoo.fr
49.		Aly NIANG <i>Coordonnateur National PARIIS/ Sénégal Ministère de l'Agriculture</i>	Tél. +221 77 449 85 59 alysaneniang@gmail.com
50.		Jeanne F Badji <i>Assistante SP/CONACILSS</i>	776099458 bjeannefelicia@yahoo.fr
51.		Boubacar Dramé <i>Conseiller technique</i>	+221 77 533 01 33 Boubacar.drame@ agriculture.gouv.sn
52.		Alioune SOW <i>Comptable PARIIS Sénégal</i>	776308974 Badousow68@yahoo.fr



N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
53.	MASAE	NIANG Arona <i>Conseiller technique MASAE</i>	rortivoke@yahoo.fr
54.		El Hadj Mamadou AS THIANE <i>Conseiller juridique MASAE</i>	asthiane@gmail.com 775890202
55.		Penda Mbow <i>Responsable communication Ministère Agriculture Sénégal</i>	mbowpendarts@gmail.com 77 274 52 37
56.		Mame Salimata Fall <i>DA MASAE</i>	mamesalimatafall@yahoo.fr
57.		Djibril THIAW <i>Chargé projet programme/agent administratif</i>	773730915 djibrilthia@gmail.com
58.		Aminata Diane Ly <i>Assistante du Ministre de l'Agriculture du Sénégal</i>	776521212 Lyamina94@gmail.com
59.		Mouhamadou A. Lamine BA <i>Conseiller génie rural</i>	774475954 Amineba29@gmail.com
60.		Ndeyma Fall DRAME <i>Chef de division</i>	fallNdeyma@gmail.com 777018660
61.		DIOUCK Ibrahima <i>DC/MASAE</i>	idiouck@gmail.com
62.		Thiaba KEITA <i>Assistante cabinet MASAE</i>	777574620 thiababyke@gmail.com
63.		Adama GUEYE <i>MASAE</i>	781453110
64.		Fatimatou Beye DIA	775408960 timatoubeye@gmail.com
65.		Ndèye A.M. Faye <i>Technicienne CCASA</i>	777491882 Evafaye8713@gmail.com
66.		Ndeyma Fall DRAME <i>Chef de division</i>	fallNdeyma@gmail.com 777018660

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
67.	DBRLA	Youssoupha Gueye <i>Directeur général</i>	+221 77 147 65 10 Youssouphagueye2017@gmail.com
68.		Asta Gaye <i>Chef division aménagement</i>	+221 77 689 3980 astagayesene@gmail.com
69.		Ibrahim Kamara <i>Chargé de communication MASAE</i>	+221 77 33 02 67
70.		Mahécór Diouf, <i>Enseignant chercheur Hydrologue agricole</i>	+221 77 328 48 79 mahecordiouf@ensa.edu.sn
71.		GOUDIALY Maïssa <i>Chef division DBRLA</i>	775356681 goudiamm2001@gmail.com
72.	SAED	Alassane BA <i>Directeur Général de la SAED</i>	vieuxalex@yahoo.fr
73.		Paul Marie Diomaye FAYE <i>Secrétaire Général</i>	paulmarief@yahoo.fr
74.		Mouhammed Matayir MBAYE <i>Directeur des Aménagements et Infrastructures hydroagricoles</i>	matayir.khalil@gmail.com
75.		Malick DIONE <i>Coordonnateur UEP PARIIS</i>	yakhine166@yahoo.fr
76.		Cheikh Ahmed Khaly FALL <i>Responsable SAGI de la SAED</i>	khalifall@hotmail.com
77.		Elhadji Ibrahima GUEYE <i>Conseiller Technique Chargé des Relations Publiques de la SAED</i>	
78.		Moussa SOW <i>Agent Cellule Communication</i>	sowm40642@gmail.com
79.		Malick DIONDE Fallou DIENG <i>Chef division gestion de l'eau</i>	+221 775226081 Falloug14@yahoo.fr
80.		Abdoulaye DIONE DIOUF <i>Directeur de la maintenance</i>	dionediouf@gmail.com
81.		Matayir M'Baye <i>Directeur SAED Aménagement et Infrastructure</i>	

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
82.	SODAGRI	Babacar Wade <i>Directeur Général</i>	wadebabacar87@gmail.com
83.		Oumar Ly	oumar.ly@gmail.com
84.		BA Mouhamed Lamine <i>Division des aménagements</i>	mouhamedlamine.ba2022@gmail.com
85.	CNCR	EL Hadj Thierno CISSE <i>Coordonnateur</i>	+775330278 elhadjthierno@yahoo.fr
86.	ANIDA	Semou Selbé DIOUF <i>Directeur Général</i>	semou.diouf@anida.sn
87.		Babacar NDIAYE <i>Conseiller Technique</i>	babacar.ndiaye@anida.sn
88.		Mamadou NDIAYE <i>Chef de division</i>	mamadou.ndiaye@anida.sn
89.		Ly El Hadji Abdoul <i>Ingénieur Agronome Direction de l'Agriculture/MASAE</i>	
90.		Magatte Lo Diop <i>Protocole MASAE</i>	
91.		Ababacar Sadik Cissé <i>Responsable communication numérique MASAE</i>	ababacar.cisse@agriculture.gouv.sn
92.	ANCAR	Elhadji FAYS <i>DG ANCAR</i>	775188384 Elhadji060619@gmail.com
93. A		Hamet Sow <i>Cadre à l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR-Sénégal)</i>	hametaly@gmail.com

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
94.	TCHAD	Salah Mahmoud Ousmane <i>Consul Général du Tchad au Sénégal</i>	consulatattchaddakarsenegal@gmail.com
95.		Issaka Banyo <i>Secrétaire permanent du CONACILSS</i>	Tél. : +235 66 20 91 02 / 99 20 01 02 E-mail : banyoi@yahoo.com
96.		Abdel Lagre <i>Président du Comité d'audit</i>	abdellagre@gmail.com
97.		Allakeré Arthomas <i>Secrétaire général adjoint Ministère Agriculture</i>	+235 66 29 84 09 arthomasakevy24@gmail.com
98.		Issa Ahamat Issa <i>Directeur Général du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole</i>	+235 66 33 76 76 abbouacyl@gmail.com
99.		Adjedoue Weidou <i>Conseiller à l'Agriculture et à l'Elevage à la Primature</i>	
100.		Hassan Guihini Dadi <i>Ex Coordonnateur pays Tchad PARIIS</i>	hgdadi@yahoo.fr
101.		Djoulme Achim <i>Directeur des Etudes et de la Planification et du Suivi</i>	+235 68 23 2300 Achim.djoulme@yandex.com
102.	TOGO	OTCHOTCHO Kokou, <i>Secrétaire permanent du CONACILSS</i>	Tél : +228 90 72 27 06 otchotchobene@gmail.com
103.		LOMBO Yao, <i>Directeur de l'Hydraulique villageoise</i>	yaolombo@yahoo.fr Tel +228 92 03 16 23
104.		HOUNKANLI Kossi Djifa, <i>Directeur de la production agricole</i>	hounkanlikossi@gmail.com; Tel : + 93 70 65 45
105.		KPADENOU Anani Kodjogan, <i>Directeur des grands projets agricoles et de la transformation agroindustrielle</i>	akpadenou@gmail.com Tel : +228 90 29 88 10

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS			
Banque Mondiale /IFC			
106.	USA	Chakib Jenane, <i>Directeur Régional pour le Développement Durable, Afrique de l'Ouest et du Centre, Banque mondiale</i>	cjenane@worldbank.org
107.	SÉNÉGAL	Keiko Miwa, <i>Directrice des Operations Banque mondiale</i>	kmiwa@worldbank.org
108.	SÉNÉGAL	Fatouma Toure Ibrahima, <i>Directrice sectorielle, Eau, Banque mondiale</i>	fibrahima@worldbank.org
109.	SÉNÉGAL	Olivier Buyoya, <i>Directeur de SFI, Afrique de l'Ouest</i>	obuyoya@ifc.org
110.	USA	Harold Tavares <i>Administrateur de la BM pour l'Afrique</i>	htavares@worldbank.org
111.	USA	Shunalini Sarkar <i>Partnership Specialist</i>	ssarkar2@worldbank.org
112.	USA	Amal Talbi <i>Lead Water Specialist</i>	atalbi@worldbank.org
113.	USA	Bogachan Benli <i>Sr. Water Specialist</i>	bbenli1@worldbank.org
114.	USA	Sylvestre Bea <i>Sr. Water Specialist</i>	sbea@worldbank.org
115.	USA	Francois Bertone <i>Senior Water Resources Management</i>	fbertone@worldbank.org
116.	USA	Sara Datturi <i>Water Specialist</i>	sdatturi@worldbank.org
117.	USA	David Gachui Wanyoike <i>Sr Water Resources Mgmt. Spec.</i>	dwanyoike@worldbank.org
118.	USA	Jean Koua <i>Program Assistant</i>	jkoua@worldbank.org
119.	USA	Sarah Farhat <i>External Affairs Office</i>	sfarhat@worldbank.org

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
120.	USA	Sylvie Nenonene <i>Senior External Affairs Officer</i>	snenonene@worldbank.org
121.	TOGO	Kossivi Nicolas Vava <i>Consultant, ECRAW</i>	kvava@worldbankgroup.org
122.	USA	Jason Zhengrong Lu <i>Consultant, ECRAW</i>	zlu@worldbank.org
123.		Pierre Lorillou <i>Senior Water Resources Management Specialist</i>	plorillou@worldbank.org
124.	BURKINA FASO	Aissata Delphine Nati <i>Sr. Irrigation Specialist</i>	abamanati@worldbank.org
125.	SÉNÉGAL	Lorenzo Carrera <i>Lead Disaster Risk Management Specialist, Program Leader</i>	lcarrera@worldbank.org
126.		Aifa Fatimata Ndoeye Niane <i>Senior Agricultural Economist</i>	andoye@worldbank.org
127.		Abdoulaye Boly <i>Senior Water Specialist</i>	Senior Water Specialist
128.		Dieynaba Bocoume <i>Programme Assistant</i>	dbocoume@worldbank.org
129.		Mame Maimouna Aminata Casse <i>Programme Assistant</i>	mcasse@worldbank.org
130.		Seydina Alioune Djigo <i>Communication Officer</i>	sdjigo@worldbankgroup.org
131.	USA	Youssouph Diallo <i>Advisor to the Executive Director Africa Group II</i>	ydiallo1@worldbank.org
132.	COTE D'IVOIRE	Apolline Gaye	agaye5@worldbank.org
133.		David Casanova <i>Lead Water Resources Management Specialist</i>	dcasanova@worldbank.org

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
134.	IFC SÉNÉGAL	Nouma Dione <i>Principal Country Officer, Senegal</i>	ndione@ifc.org
135.		Cyndo Obre <i>Country Officer, Senegal</i>	cobre@ifc.org
136.		Zeina Mouawad <i>Manager, MAS Africa</i>	zmouawad@ifc.org
137.		David Ivanovic <i>Senior Operations Officer, Africa</i>	divanovic@ifc.org
138.	IFC/USA	Richard Colback <i>Senior Operations Officer, Industry Specialist</i>	rcolback@ifc.org
139.	UEMOA	Dr Moussa Doumbia, <i>Conseiller Technique du Commissaire, Représentant du Commissaire (DAREN)</i>	mdoumbia@uemoa.int
140.		Goumbo Thlam, <i>Chef de la Division de la Promotion des Filières Agricoles</i>	gthiam@uemoa.int
141.	CEDEAO/ECREE	Francis SEMPORE <i>Executive Director and Ag. ECOWAS Resident ECOWAS Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency (ECREEE)</i>	Phone : +2382604630 Cell : +238 5835343 Whatsapp : +226 70268478 E-mail: fsempore@ecreee.org
142.		Loide Tavares Mendes	lmendes@ecreee.org
143.	CSAO	Sidy Guiey Niang, <i>Responsable projet</i>	sidyGueye.NIANG@oecd.org
144.	BOAD TOGO/	Boubacar SANGARE <i>Responsable du Développement Rural Rural Development Manager</i>	+228 22 23 25 12 +228 92 34 77 20 : +228 22 23 25 55 * bsangare@boad.org sangarepapa@yahoo.fr
145.	BAD/SÉNÉGAL	Cherif Mohamed <i>Responsable pays</i>	m.cherif@afdb.org
146.	AECID ASIE	Cecilia García Gasalla <i>Directrice de coopération avec l'Afrique et l'Asie,</i>	cecilia.garcia@aecid.es

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
147.	AECID ESPAGNE	Ana Regina Segura, <i>Cheffe de l'Unité Développement Rural, Sécurité Alimentaire et Nutrition à AECID</i>	anaregina.segura@aecid.es
148.		Laura Muniozguren, <i>Conseillère technique de coopération régionale, adjointe au Chef de coopération avec l'Afrique Sub-Saharienne</i>	
149.		Santiago Ormeño, <i>Coordonnateur général de la coopération espagnole au Nigéria et avec la CEDEAO, AECID</i>	santiago.ormeno@aecid.es
150.		José Manuel Durán, <i>Délégué du Centre Espagnol de Recherche et Innovation pour le Moyen Orient et l'Afrique (CDTI)</i>	
151.	AECID SÉNÉGAL	Eduardo Cordero, <i>Responsable de programmes, Bureau de la Coopération espagnole au Sénégal, AECID</i>	Tél. +221 77 262 61 24 eduardo.cordero@aecid.es
152.		Daniel Jacobo, <i>Conseiller économique et commercial à l'Ambassade d'Espagne au Sénégal</i>	daniel.jacobo@comercio. mineco.es
153.		Paula Tallón, <i>Analyste de marchés en chef, Bureau économique de l'ambassade d'Espagne au Sénégal</i>	Paula.tallon@comercio. mineco.es
154.	CIRAD SÉNÉGAL	Dr Ibra Touré <i>Directeur régional CIRAD</i>	lbra.toure@cidra.fr
155.		Idiatou Diallo <i>Communicateur</i>	Idiatou.diallo@cirad.fr

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
156.	FAO L'AFRIQUE DE L'OUEST DAKAR -	Bintia Stephen-Tchicaya <i>Coordonnatrice sous-régionale par intérim</i>	Bintia.StephenTchicaya@fao. org
157.		Medhi Dissi <i>Senior Liaison Officer</i>	+221 78 621 63 10 Mehdi.Drissi@fao.org
158.		Djibril Dramé <i>Agrobusiness Officer et Point focal Fao pour Dakar + 10 et main dans main</i>	Djibril.Drame@fao.org
159.		Bill Clinton SAMBOU <i>Communication</i>	samba.sambou@fao.org
160.		Adin Bloukounon Goubalan <i>Agricultural Officer, Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest</i>	Adin.BloukounonGoubalan@ fao.org
161.		Hervé Ouedraogo	Herve.Ouedraogo@fao.org
162.	AFD DAKAR – SÉNÉGAL	Kazuyuki Fujiwara	Kazuyuki.Fujiwara@fao.org
163.		Mihoub MEZOUAGHI <i>Directeur d'Agence AFD Dakar</i>	afd.dakar@afd.fr
164.		Sandra RULLIERE, <i>Responsable adjointe/Division Agriculture, Développement Rural et Biodiversité (ARB) - AFD Paris</i>	+33 1 53 44 45 43 +33 6 01 12 80 97 rullieres@afd.fr
165.		Mathieu BOCHE, <i>Responsable du Pôle Ressources Naturelles et transition écologique (NAT) AFD Dakar</i>	772193298 bochem@afd.fr
166.	COSTEA	Ibrahima NIANE, <i>Chargé de mission secteur Agriculture, Développement rural & Biodiversité/NAT Dakar</i>	776352698 nianei@afd.fr
167.		Dr El Hadji Malick Sylla <i>Coordonnateur Afrique de l'Ouest</i>	+221 77 700 20 62 malickellylla@gmail.com
168.	CORAF DAKAR - SÉNÉGAL	Dr Moumouni Savadogo <i>Directeur exécutif</i>	m.savadogo@coraf.org

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
169.	CORAF DAKAR - SÉNÉGAL	Ndèye Aissatou Diop <i>Capacity Development officier</i>	<i>a.diop@coraf.org</i>
170.	AFRICA RICE/RCI	Marcel Nwalozie, PhD ; MBA <i>Chief of Staff</i>	T: +225 27 22 48 09 10 F: +225 27 22 44 26 29 D: +225 27 22 48 09 21 Email : m.nwalozie@cgiar.org
171.	2IE	Prof Hamma YACOUA, <i>Secrétaire Général l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement</i>	hamma.yacouba@2ie-edu. org
172.		Dr Roland Ousmane YONABA, <i>Enseignant</i>	ousmane.yonaba@2ie-edu. org
173.	HUB RURAL SÉNÉGAL	Yamar Mbodj <i>Directeur exécutif de Hub Rural (facilitateur)</i>	yamarhub@gmail.com
174.	FIDA/DAKAR	Matteo Marchisio <i>Directeur du bureau du FIDA en Afrique de l'Ouest) Dakar - Sénégal</i>	m.marchisio@ifad.org
175.	IOFS	Dr. Ismail Abdelhamid <i>Director of the Projects Department l'Organisation Islamique Sécurité Alimentaire (IOFS) Noursoultan - Kazakhstan</i>	+7 705 158 6822 ismail@iofs.org.kz
176.	BID	El Hadj MAR <i>Représentant BID chargé de projet</i>	omar@isdb.org
177.	GWP/AO	Houanye Kocou Armand <i>Secrétaire exécutif de Global Water</i>	armand.houanye@gwpao.org

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
178.	WAVE ABIDJAN – CÔTE D'IVOIRE	Prof Justin S. PITA <i>Directeur Exécutif - Centre Régional d'Excellence</i>	justin.pita@wave-center.org
179.		Prof Fidèle TIENDREBEOGO, <i>Directeur de la science, de l'innovation et du transfert de technologies</i>	fidele.tiendrebeogo@wave- center.org
180.		Christelle EYEGUELE, <i>Directrice de la communication et des relations publiques</i>	christelle.eyeguele@wave- center.org
181.		Gildas BAGNE, <i>Directeur des partenariats et de la mobilisation des ressources</i>	ildas.bagne@wave--center. org
182.	EAU VIVE INTERNATIONAL	Jean Bosco BAZIE, <i>Président exécutif de Eau Vive Internationale Ouagadougou-Burkina Faso</i>	jbbazie@eau-vive- internationale.org dgevi@eau-vive- internationale.org
183.		NDIAYE Joseph Alphonse <i>Directeur de Eau Vive Sénégal</i>	
184.		BATIONON Yidourega Dieudonné <i>Directeur de Eau Vive Burkina Faso</i>	
185.	RÉSEAU DES UNIVERSITÉS SUR LA RÉSILIENCE - OUAGA-BF	Pr Aboubacar TOGUYENI <i>Président</i>	toguyenia@yahoo.fr
186.	RÉSEAU DES UNIVERSITÉS DU SAHEL POUR LA RÉSILIENCE	Lamine DIOP <i>Enseignant chercheur</i>	+221772204744 Lamine.diop@ugb.edu.sn
187.	OSS	Nabil Ben Khatra <i>Secrétaire Exécutif de OSS</i>	nabil.benkhatra@oss.org.tn
188.	PAM/SENEGAL	Ollo Sib, <i>Senior Research, Assessment & Monitoring advisor</i>	ollo.sib@wfp.org +221775477111
189.		Ones KARUHO	ones.karuho@wfp.org

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
190.	OSCS	Dominique M. KABEYA <i>Director of Programs Office of the Special Coordinator for Development in the Sahel (OSCS)</i>	+221 77 778 2132 / +221 77 494 7966 dominique.kabeya@undp.org
191.	OSCS	Ashu Hailshamy, <i>Chargé de Programme</i>	
192.	IITA	Tahirou ABDOULAYE <i>Director Sahel Hub</i>	T.Abdoulaye@cgiar.org
193.	INSTITUT NATIONAL DE PÉDOLOGIE	TINE Alfred Kouly <i>Directeur général</i>	776157167 elg.unp@agriculture.gouv.sn
194.	OMVS	Mohamed Fawzi BEDREDINE	fbedre@omvs.org
195.	ROA SAGI	Khalil Fall <i>Président du Réseau Ouest- Africain des SAGI Dakar – Sénégal</i>	khalifall@hotmail.com
196.	ARID/BAMAKO	Seydou Bassié Toure <i>Vice-Président de l'ARID l'Association Régionale de l'Irrigation et du Drainage (ARID)</i>	sbtoure@bassie-ml.net
197.	ROPPA	Cissokho Mamadou <i>Président d'Honneur du ROPPA</i>	defndank@gmail.com souso.sora@gmail.com/ souso.sora@gmail.com
198.		Nadjirou Sall, <i>Secrétaire général du ROPPA</i>	776365469 sgpangs@yahoo.fr
199.		Elh Saidou Zoulaihatou/Niamey	
200.		Godefroy Ayi LAKOUSSAN – <i>Point focal PARIIS</i>	lakoussana@yahoo.fr
201.	GIZ	Stephane LAKO MBOUENDEU <i>Conseiller Regional Afrique de l'Ouest/West</i>	T +225 07 10 02 19 86 27 22 59 85 95 E stephane.lako@giz.de

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
202.	SOS SAHEL	Remi Hemeryck <i>Délégué Général de SOS Sahel, Chef de file du groupement pour le Partenaire Stratégique Planification du PARIIS</i>	remi.hemeryck@sossahel.org
203.		Guillaume Doulkom <i>Consortium/Partenaire stratégique type 2 PRATICA</i>	guillaume.doulkom@ sossahel.org
CILSS			
204.	SECRETARIAT EXECUTIF	Dr Abdoulaye Mohamadou <i>Secrétaire exécutif</i>	03 BP 7049 - Ouagadougou 03 Tél. +226 25 49 96 00 abdoulaye.mohamadou@ cilss.int
205.		Gueye Abdoul Aziz <i>Auditeur interne</i>	Tél. +226 25 49 96 00 abdoulaziz.gueye@cilss.int
206.		Dr Sylvain Nafiba Ouédraogo <i>Secrétaire exécutif adjoint</i>	Tél. +226 25 49 96 00 sylvain.ouedraogo@cilss.int
207.		Frédéric Dabiré <i>Coordonnateur Régional PARIIS</i>	Tél. +226 25 49 96 00 frederic.dabire@cilss.int
208.		Edwige Yaro Botoni <i>Coordonnatrice Régionale PRAPS'2</i>	edwige.botoni@cilss.int
209.		Alex Ouédraogo <i>Chef UAM-AFC p.i.</i>	alex.ouedraogo@cilss.int
210.		Abdoulkarim Dankoulou <i>Chef de l'Unité d'Appui au Management Communication/ Information/ documentation</i>	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. +226 25 49 96 00 dankoulou.abdoulkarim@ cilss.int
211.		Dr Sheick Khalil SANGARE <i>Expert en gestion des connaissances</i>	Tél. +223 20 22 21 46/ 91 19 32 00 khalil.sangare@cilss.int
212.		Hamidou KO <i>Expert en Irrigation PARIIS</i>	Tél. +226 25 49 96 00/ 226 71 67 66 54 kohamidou@gmail.com hamidou.ko@cilss.int

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
213.	SECRETARIAT EXECUTIF	Tiégo TIEMTORE <i>Expert en Communication PARIIS</i>	Tél. +226 25 49 96 00/ 70 26 67 87 tiego.tiemtore@cilss.int tiegot@hotmail.com
214.		Pascal Constantin DABIRE <i>Expert en suivi évaluation PARIIS</i>	Tél. +226 25 49 96 00/ 70 38 59 19 pascal.dabire@cilss.int dabire_cefor@yahoo.fr
215.		Djeneba Tapsoba <i>Expert institutionnel</i>	djeneba.tapsoba@cilss.int
216.		Denise OUEDRAOGO <i>Assistante Administrative PRA-ME/PARIIS</i>	Tel. +226 25 49 96 00 denise.ouedraogo@cilss.int
217.		Carine Seyni <i>Secrétaire particulière du SEA</i>	Tél. +226 25 49 96 00 carine.seyni@cilss.int
218.		Christophe Sawadogo <i>Chargé du protocole</i>	Tél. +226 25 49 96 00 christophe.sawadogo@cilss.int
219.		David Zongo <i>Spécialiste Gestion financier</i>	David.zongo@cilss.int
220.		Modeste Nikiéma <i>Comptable</i>	Email : modeste.nikiema@ cilss.int
221.		Robert Sanhama <i>Chef Informaticien</i>	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. +226 25 49 96 00 Email : robert.sanhama@ cilss.int
222.		Armand Ouédraogo	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Armand.ouedraogo@cilss.int
223.	INSAH	Dr Hubert N'DJAJA OUAGA <i>Directeur général de l'INSAH</i>	Tél. +226 25 49 96 00 hubert.ndjafa@cilss.int
224.		Issoufou Baoua <i>Directeur général p.i.</i>	issoufou.baoua@cilss.int

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
225.	CRA	Prof Atta Sanoussi <i>Chef de Département Formation Recherche</i>	Email : sanoussi.atta@cilss.int
226.		Abdou Ali <i>Chef DCEM</i>	Email : Abdou.ali@cilss.int
227.		Souleymane Ouédraogo <i>Chef UA-AFC CRA</i>	souleymane.ouedraogo@ cilss.int
228.		Henri Songoti <i>Chef DSIP</i>	henrisongoti@gmail.com
229.		Soule Mamane <i>Chef USE</i>	mamane.soule@cilss.int
230.		Jamilatou Chaibou Begou, <i>PhD</i> <i>Water resources/Gender specialist</i>	Phone: +22791367854 jamila.begou@gmail.com
SECTEUR PRIVE/PRODUCTEURS /EXPOSANTS			
231.	BEM INGÉNIEUR CONSEIL	Célestin NAZE <i>Directeur Général BEM Ingénieur Conseil</i>	cnaze@bem-ic.com ; bem@fasonet.bf
232.	BONERGIE/ SENEGAL	Gabriele Schwarz <i>Directrice Générale de BONERGIE Sénégal m.thiandoume@bonergie.com</i>	gabriele.schwarz@bonergie. com senegal@bonergie.com
233.		Mouhamed NDOYE <i>Responsable commerciale</i>	m.ndoye@bonergie.com
234.		Awa MBENGUE <i>Assistante commerciale</i>	awambengue2095@gmail. com
235.		Ousmane GUEYE <i>Ingénieur hydraulicien</i>	Ousmanegueye1203@gmail. com
236.	NAFASO	SAWADOGO Abdoulaye <i>PDG NAFASO</i>	(nafasobf@gmail.com)
237.	SFA	Assane Koffi <i>DG</i>	77 521 13 92 assanekoffi@durabilis.eu
238.	CBEA/PRODAC	Marième Martine BA <i>Ingénieure Agronome/génie rural</i>	781353794 bamartineba@gmail.com
239.	ASU/DIA ET FITO	Abdoulaye Aliou DIA <i>Président</i>	779805768 papuheyfdia@gmail.com

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
240.	DIAMATECH SA	LO Moustapha <i>PCA</i>	moustapha@diamatech. sa.com
241.	DIAMATECH SA	Mandiaye Ndiaye <i>Responsable ferme pilot Diamatech SA</i>	Madiaya0808@gmail.com
242.	COOPÉRATIVE SOCOFA-SV	FALL Ndongo <i>Président</i>	Godly2211@yahoo.fr
243.	PROVALE NASA	Coordon Gorenoussa MBALLO <i>Coordonateur Provale</i>	776442996 mballoyou@yahoo.fr
244.	CIRIZ	M. Ousseynou Ndiaye, <i>Président, CIRIZ – Rice Interprofessionnal in Sénégal</i>	775228184 ndiaye@yahoo.fr
245.	CORIS BANK	M. Prosper Zongo, <i>Directeur General, Coris Bank (Senegal)</i>	
246.	FILIÈRE PORCINE DU SÉNÉGAL	Philippe hyacinthe BADIANE <i>Consultant entrepreneur agricole</i>	767224769 hyacinthephilbadiene@gmail. com
247.	SFA	Assane Koffi <i>Directeur Général</i>	77 521 13 92 assanekoffi@durabilis.eu
248.	CMGP	Bruno Demulder, <i>Directeur Général CMGP Sénégal, Fournisseur de matériel d'irrigation</i>	
PARTICIPANTS EN LIGNE			
249.		Issa Tankari <i>Coordonnateur PRA-Marchés</i>	issa.tankari@cilss.int
250.		Seydou Konkobo <i>Chef UAM-GRH</i>	seydou.konkobo@cilss.int
251.	CILSS	Moussa ASSOUMANE <i>Coordonnateur Régional PEPISAO/ PRA/GRN/CC</i>	Tel : +226 25 49 96 00/ +226 07 89 05 30/ +227 98 34 57 92 moussa.assoumane@cilss.int m_assoumane@yahoo.com
252.		Frederic Conseiga <i>Chef cellule passation Marchés</i>	frederic.conseiga@cilss.int

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
253.	CILSS	Yolande Konditamde <i>Expert Irrigation</i>	yolande.konditamde@cilss.int
254.		Mariam Guigma <i>Assistante Secrétaire Exécutif</i>	Mariam.guigma@cilss.int
255.		Alix Zoungrana <i>Assistance Direction</i>	alix.zoungrana@cilss.int
256.		Sabine Hien <i>Assistance GRH</i>	sabine.sanou@cilss.int
257.		Raissa Nadine SARE <i>Assistance Audit Inter</i>	nadine.sare@cilss.int
258.		Bintou Ouattara <i>Assistance de Direction</i>	bintou.ouattara@cilss.int
259.		Geraldine Gnankambary <i>Assistance de Direction</i>	geraldine.gnankambary@cilss.int
260.		Martine Sawadogo <i>Assistance de Direction PAGR-SANAD</i>	martine.sawadogo@cilss.int
261.		Dieudonné KAM <i>Expert Assistant Flux Transfrontalier et Gouvernance Routière</i>	dieudonne.kam@cilss.int
262.		Ngaye Tornida <i>Expert</i>	
263.	CONSULTANT	Bonane Hyacinthe <i>Comptable</i>	hyacinthegolane07@gmail.com
264.		Nafissatou Ouédraogo <i>Comptable</i>	nafissatou.ouedraogo@cilss.int
265.		Philippe Zoungrana <i>Consultant CILSS</i>	philabel@hotmail.com
266.	OMVS	Adamou Ousseni <i>IPREN Niger</i>	
267.		Azakpo INSAH	
268.		Aziz Sagna	
269.		Pierre Haas	
270.		Fawiz Bedreline	
271.		Cheick Mohamed RADHI OMVS	

N°	PAYS/ INSTITUTIONS	PARTICIPANTS / FONCTION	COORDONNEES (Adresse, Téléphone, courriel)
272.	PARIIS/MALI	Abdoulkarim Ibrahim <i>Expert gestion des connaissances</i>	
273.		Compaoré Hillary	
274.		Epiphanie Boukougou	
275.		Ibrahima Oumarou Maman Bachar	
276.		Idiatou Diallo	
277.		Jean Luc	
278.		Karl Hounsegbe	
279.	SOS SAHEL	Lorene LADAN FOFANA	lorene.ladan-fofana@ sossahel.org
280.		Moctar Ndiaye	
281.		Mohamoudou Ibrahim Maiga	
282.		Niokhor Ndour	
283.	FAO	Panagiotis Karfakis	





DAKAR+10

Web : forumdakar10.cilss.int

Innoprox Management : +226 25 40 28 58

